

ACTES DU SÉMINAIRE DEVOIRS FAITS

Mardi 15 octobre 2019, collège Auxence Contout, Cayenne.

PILOTES : M. ROSA José-Carlos (IA-IPR Portugais), M. BICEP Alex (IA-IPR STI), M. MORTH Serge (IA-IPR EPS)

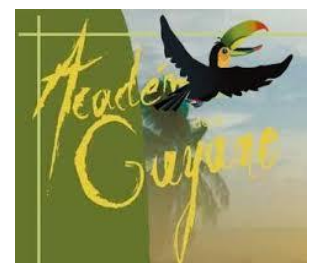


Table des matières

I - Le mot du recteur	3
II - Introduction.....	3
A- La mesure devoirs faits	3
B - L'origine, l'historique et les objectifs de ce séminaire.....	4
III - Les différentes interventions	5
A- Le sens de la mesure.....	5
B - Deux témoignages de mise en œuvre (Paul Kapel et Eugène Nonnon) suivis d'échanges avec les participants.....	5
C - Les moyens mis en œuvre.....	6
IV - Le travail de réflexion en ateliers sur la thématique générale : « Difficultés, obstacles à la mise en œuvre et pistes de progrès »	7
A - Déclencher de la motivation chez les élèves et les personnels ressources.....	7
B - Exemple de mise en œuvre : ce qui se fait dans les devoirs faits	8
C - Pistes de progrès : dimensions pédagogiques et organisationnelles	9
V - Conclusion.....	11
A - Revenir à l'objet de la mesure	11
B - Souligner et encourager les initiatives locales.....	12
VI Annexes	13
Ordre du jour prévisionnel du séminaire	13
Données chiffrées.....	14
Retour questionnaires établissements et circonscriptions séminaire octobre 2019	17
Données second degré (23 établissements dont quatre lycées) :	17
Données premier degré (7 circonscriptions) :.....	23
Pour comparaison, retour questionnaires janvier 2018	30
Participants et fonctions	32

I - Le mot du recteur

La mesure devoirs faits est une priorité du ministre Jean-Michel Blanquer. Elle vise à réduire les inégalités économiques et sociales et a vocation à être mise en œuvre sur tous les territoires.

Notre académie s'est totalement engagée dans cette mesure, tout d'abord dans les collèges dès la rentrée 2017, puis l'an passé dans cinq lycées, pour cette année enfin, inclure le premier degré. Au regard des résultats scolaires et des caractéristiques socio-économiques du département, les élèves de Guyane sont particulièrement concernés par la mesure devoirs faits. Elle doit, de fait, être mise en place de manière optimale dans tous les établissements scolaires. Nous savons que la difficulté est à la hauteur de l'enjeu et je compte sur la communauté éducative pour surmonter les obstacles qui ne manqueront pas de se dresser face à la volonté de chacun d'installer la mesure. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu ce séminaire : il doit permettre à vous, personnels d'encadrement, d'établir un bilan et de rechercher les solutions qui pourront permettre d'optimiser la mise en œuvre de ce dispositif essentiel pour la réussite de nos élèves.

J'en profite pour remercier les organisateurs et vous souhaite un excellent travail, productif et fécond en propositions. Bien entendu, la mise en œuvre de la mesure devoirs faits fera partie des éléments de performance des établissements.

II - Introduction

A- La mesure devoirs faits

- Ce que ne sont pas les devoirs faits :

Il ne s'agit ni de "bachoter", ni de mettre en place des stratégies de "survie". Le temps des devoirs faits ne relève pas non plus d'une leçon supplémentaire ni d'un simple temps d'accueil, ni même d'étude surveillée et la mesure devoirs faits est à distinguer de l'accompagnement personnalisé. Il ne s'agit pas non plus pour l'enseignant de se décharger de sa part de travail.

- Ce que peuvent être les devoirs faits :

Il s'agit d'un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs, et d'un temps dédié à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Ce temps vise à rendre explicite les attendus des « devoirs » pour les élèves et pour leurs familles.

Il s'adresse à des élèves volontaires, l'enjeu est ici de provoquer la motivation des élèves en faisant émerger l'intérêt qu'ils peuvent tirer de ce dispositif : relation différente avec les intervenants, regard différent à l'école, à l'adulte, au savoir, etc. Cela sera d'autant plus envisageable que dans les séances de devoirs faits, les élèves pourront percevoir de la bienveillance, une attention particulière de la part des intervenants mais également des prescripteurs des devoirs.

Cela nécessite, bien évidemment, de la part des prescripteurs de délivrer des devoirs à la portée de tous et la mise en place, en amont, d'un travail collaboratif avec les intervenants.

B - L'origine, l'historique et les objectifs de ce séminaire

La parole institutionnelle, conférence de presse du ministre (29 août 2017) :

"À compter de la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves volontaires pourront par ailleurs bénéficier gratuitement, au sein de leur collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux".

Quelques repères :

- ✓ À la rentrée 2017 : pour les collégiens.
- ✓ Objectif 2018 : collégiens et élèves de primaire
- ✓ « On a besoin d'un travail autonome de l'enfant. » ;
- ✓ « Les familles ne sont pas dans la même situation en matière d'aide aux enfants. » ;
- ✓ « Liberté aux établissements de s'organiser [...] d'une manière qualitative. » ;
- ✓ « Les professeurs seront en première ligne de la mise en œuvre de cette mesure. » ;
- ✓ « À la disposition de tous ceux qui seront volontaires. ».
- ✓ *In fine*, lutter contre les inégalités sociales et engager les élèves vers la réussite.

Rappel de quelques points saillants :

- ✓ C'est une aide aux devoirs, une aide aux leçons ;
- ✓ Il s'agit d'établir un lien et une relation étroite entre l'école et les familles, pour compenser les éventuelles difficultés personnelles et familiales ;
- ✓ La mesure vise l'épanouissement des élèves et à développer en eux un sentiment personnel de sécurité scolaire amélioré ;
- ✓ Elle vise également à créer et pérenniser des relations familiales indispensables au progrès de l'élève ;
- ✓ La mise en œuvre repose sur le volontariat, la gratuité, l'encadrement, la relation aux parents et l'organisation efficiente des horaires... ;
- ✓ Le retour du travail en classe constitue également une étape indispensable.

Le vademécum à destination des principaux de collège précise la mesure et les conditions de sa mise en œuvre :

« Devoirs faits a vocation à favoriser la continuité et la cohérence entre, d'une part, le temps scolaire et, d'autre part, le temps familial et périscolaire. ».

Ce séminaire se donne comme objectif d'établir un bilan d'étape de la mise en œuvre de la mesure devoirs faits en Guyane et des perspectives qui pourront permettre de l'améliorer encore au bénéfice des élèves.

III - Les différentes interventions

A- Le sens de la mesure

En termes de travail hors la classe, il nous faut dépasser la simple polémique du "pour ou contre".

En effet, pour certains, donner du travail à la maison, c'est contribuer à la reproduction sociale. Ce serait favoriser les favorisés et abandonner les défavorisés à leur sort.

Un certain nombre d'interrogations reste en suspens : la classe commence-t-elle après les cours ? Les enseignants ne seraient-ils là que pour transmettre des connaissances ? Quelle aide apporter aux « orphelins de 16 heures » ? Ce serait profondément inégalitaire.

Alors, doit-on céder aux tenants du TTC (tout travail compris) dans le cadre de la classe ?

Il est aujourd'hui acquis que le travail personnel des élèves est décisif pour la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il apparaît dans la littérature universitaire que les apprentissages ne relèvent pas du seul « temps de la classe ». De même, les « pédagogies obliques » (sorties pédagogiques, etc.) ne font que confirmer l'importance de ce travail hors du temps scolaire.

Comme le rappelle Jean-Michel Zakhartchouk (Les cahiers pédagogiques, juillet 2018) : « (...) le grand mérite d'organiser une aide aux devoirs est bien de réduire les inégalités, bien plus efficacement que de... supprimer les devoirs ».

B - Deux témoignages de mise en œuvre (Paul Kapel et Eugène Nonnon) suivis d'échanges avec les participants

Les établissements ont montré leur réelle volonté de mettre en place la mesure devoirs faits.

Des difficultés, des résistances, des obstacles ont pu apparaître. Pour autant, les directions des établissements ont, en collaboration avec la communauté éducative, voire avec des partenaires extérieurs, tenté de dépasser les difficultés pour mettre en œuvre la mesure de manière particulière et adaptée à chacun des contextes. Dans certains cas, tous les niveaux ont été concernés ; dans d'autres cas, on a cherché à prendre en compte le contexte selon les besoins affichés et repérés chez les élèves.

A l'occasion de cette présentation, les chefs d'établissement ont unanimement réagi en faisant émerger la nécessité d'obtenir dès le mois de juin les moyens réels nécessaires à la mise en place de la mesure et compatibles avec l'ambition pédagogique affichée.

Les moyens évoqués étant de l'ordre des HSE mais également des moyens logistiques et humains.

La motivation à suivre les séquences de devoirs faits de la part des élèves et à intervenir de la part des enseignants est influencée par le contexte local : information, concertation, organisation, collaboration. Ce contexte est en partie lié aux moyens dédiés.

Suite à ces interventions et échanges, Monsieur Yannick Patient, en charge du suivi et des moyens, a présenté la répartition des HSE pour le second degré.

C - Les moyens mis en œuvre

Yannick Patient, chargé de mission auprès de la DAASEN a présenté les statistiques relatives à la mise en œuvre de la mesure devoirs fait pour l'année scolaire 2018-2019.

En amont des bilans chiffrés, il a rappelé que cette mesure était avant tout pédagogique en citant notamment Albert Einstein « Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément ».

La démarche relève donc des moyens engagés pour atteindre les objectifs en partant du principe qu'un projet est "un ensemble articulé d'objectifs et de moyens destinés à les réaliser" (Gérard Malglaive, 1975).

Le bilan fait apparaître 5653 élèves bénéficiaires, soit 1,72 heure hebdomadaire par élève pour 457 intervenants. Au total 80% du budget alloué à ce poste a été consommé.

Le bilan montre également que les élèves s'engagent majoritairement sur l'année entière et ce, principalement dans des créneaux de l'emploi du temps laissés vacants pour diverses raisons (prévues ou inopinées).

La taille des groupes est principalement de 6 à 10 élèves et les devoirs sont réalisés dans une salle de classe par des enseignants du second degré ou des assistants d'éducation principalement.

Enfin, Yannick Patient note une augmentation de 85% du nombre d'élèves bénéficiaires et de 143% pour celle des intervenants entre 2017-2018 et 2018-2019.

On constate également une baisse de 5% du volume horaire par élève entre ces deux dates.

Les tableaux sont présentés en annexe de ce document.

IV - Le travail de réflexion en ateliers sur la thématique générale : « Difficultés, obstacles à la mise en œuvre et pistes de progrès »



Compte tenu du nombre de participants, un seul atelier de travail vs trois prévus.

A - Déclencher de la motivation chez les élèves et les personnels ressources

L'une des remarques la plus souvent citée est sans conteste le manque de motivation de la part des élèves : le manque de motivation pour la mesure, bien souvent associé au manque de motivation pour la « chose scolaire ». Cela semble aller très fréquemment de pair.

Éclairer

À cela, de nombreux participants suggèrent d'explicitier ce que l'on fait en devoirs faits. Il convient d'éclairer et de donner du sens à ce que l'on attend des élèves, tout en assurant une meilleure relation avec les parents afin de les motiver ainsi que leurs enfants.

Démontrer la relation étroite qui existe entre le travail personnel (la préparation d'un contrôle, par exemple) et la réussite espérée.

Créer un climat différent

Tous les participants s'accordent pour reconnaître l'importance capitale de la notion de bienveillance.

Il convient absolument de créer « un espace bienveillant où l'élève se sent bien et est encouragé ». Pour cela, instaurer un climat de bienveillance et de confiance, indispensable en devoirs faits, différent du climat de classe habituel.

Les devoirs faits ne doivent pas être une répétition de ce qui se fait en cours ; ils doivent également permettre l'autonomie et créer une motivation à apprendre chez les élèves.

Des devoirs que l'on peut faire

Conscients de ce que l'échec éventuel, malgré sa participation, peut causer un renoncement de la part de l'élève, il convient de proposer des devoirs à leur portée et fixer des objectifs simples, adaptés et abordables. En effet, certains élèves en difficulté ne prendront aucun risque (« je suis en échec, cela fait mal »).

Cela ne pourra que contribuer à favoriser la persévérance de l'élève : « L'erreur est un droit. » (cf. les théories relatives à la motivation).

Quelques réflexions originales et pertinentes

Dans notre académie, il n'est pas rare, tant au collège qu'au lycée, que des élèves passent plus de douze heures par jour hors de la maison. La permanence au sein de l'établissement et l'allongement de la journée pour l'enfant peuvent assurément représenter un obstacle à la fréquentation de la mesure devoirs faits.

Que penser alors de séances devoirs faits « hors des murs », plus proches de leurs domiciles, dans des maisons de quartier, etc.?

B - Exemple de mise en œuvre : ce qui se fait dans les devoirs faits

Exemples mise en œuvre :

Collège Auguste Dédé. Des enseignants qui endossent le rôle de « bons pères de famille » : ils rencontrent le professeur de la discipline et préparent l'évaluation à venir. Cela implique de la motivation et potentiellement de la réussite pour l'élève.

IEN 1er degré : On revoit les exercices pour le contrôle : du sens et de la motivation pour l'élève.

Collège Léodate Volmar : Faire les devoirs qu'ils ne peuvent faire chez eux, explication de la consigne ; retravailler auprès des élèves ce que l'on attend d'eux.

Collège Bouyer d'Angoma : devoirs faits dans les heures creuses pour aider l'élève à faire son travail ; apprendre sa leçon, réciter réciproquement, soutien entre pairs.

Les devoirs faits ont permis aux intervenants (souvent prescripteurs par ailleurs) de réfléchir sur la nature des devoirs prescrits.

Les difficultés :

Collège Elie Castor : La majorité des professeurs habite à Kourou, cela réduit le nombre des possibilités pour les intervenants.

Lycée Juminer : le projet « Voltaire », des professeurs de français suivent les élèves (maîtrise de la langue) ; trouver une articulation avec devoirs faits et une communication avec les professeurs de la classe.

Collège Dédé : dimension organisationnelle très importante : problèmes de salles et de gestion de suivi des élèves (inscriptions, désinscriptions...).

L'absence des professeurs (pour des formations par exemple) cause des soucis également. Une salle prévue avec deux ou trois professeurs pour pallier une absence.

Lycées : la question des professeurs qui interviennent au GRETA, à l'université est posée, l'inscription de devoirs faits aux EDT apporterait une réponse.

Macouria 1er degré : problèmes de transports, un vivier de retraités pourrait se déplacer le mercredi sur site, dans les villages.

Saint-Laurent 1er degré : l'articulation avec le repas de midi pose problème (les enfants ont faim...).

Mana 1er degré : une convention avec la mairie pour aller sur les sites isolés.

La dimension pédagogique est « négligée » en raison des difficultés d'organisation (un véritable obstacle).

La question du transport et la contribution de la CAF ?

C - Pistes de progrès : dimensions pédagogiques et organisationnelles

Les élèves :

Expliciter, pour les élèves, ce que l'on attend d'eux ; tenter de prendre en compte les singularités de chaque enfant en proposant des devoirs à la mesure des capacités de chacun.

Rendre la mesure "habituelle" auprès des élèves (sans la banaliser).

Permettre une réconciliation de l'élève avec l'école (feedback) ; que l'élève ressente les attentes positives de l'intervenant. (renvoyer des signaux positifs : encouragement, bienveillance afin de rétablir de la confiance).

Profiter de ce contexte différent de la classe ordinaire pour favoriser un nouveau regard sur l'école, le savoir, les adultes, l'institution.

Collège Charles Tafari de Papaïchton : le volontariat réel risque de n'attirer que peu de candidats. Les devoirs faits sont inclus dans les EDT (public désigné, à raison d'une heure pour les 6e et les 5e dans les heures vacantes avec chaque professeur principal). Les vrais volontaires viennent entre midi et deux.

Le principe du volontariat est mis à l'épreuve de la réalité.

La famille :

L'informer et l'associer à la mise en œuvre de la mesure autant que possible. Se « mettre dans la peau d'un parent ».

Garder à l'esprit cette approche, tout en sachant que les parents rencontrent bien souvent des difficultés pour accompagner aussi bien l'écrit que l'oral. Il ne « savent pas » faire apprendre les leçons. Un travail est à réaliser dans ce domaine et constitue une perspective à approfondir ?

Relation prescripteur/intervenant :

Améliorer la relation/liaison entre les prescripteurs et les intervenants.

Rencontres entre intervenants et prescripteurs : explicitation de ce que l'on attend (énoncé, consigne...).

Profiter des moments de concertation pour la liaison entre l'intervenant et le prescripteur.

Comment instaurer ces moments de dialogue entre les deux parties (prescripteur / intervenant) ?

Intensifier la collaboration entre les deux parties ; la liaison par le biais du cahier de textes.

Travail collaboratif indispensable à développer entre l'intervenant et le précepteur.

Les intervenants :

Former les intervenants aux devoirs faits et à ses attendus. Cela va au-delà des contenus.

Former les intervenants (question de niveau et l'aide à apporter, mathématiques, etc.).

Si le professeur intervient, il serait préférable que cela soit avec d'autres élèves que les siens.

Les prescripteurs :

Une heure des enseignants inscrite à leur service ; assurer une continuité, et non pas une « pièce rapportée » pour les professeurs et pour les élèves.

Réfléchir sur la nature des devoirs

Planning pour que chaque professeur puisse se positionner, en liaison avec la vie scolaire.

Intégrer le travail méthodologique, avec un objectif prioritaire (par exemple : le travail de la langue).

Le comportement et le positionnement de l'enseignant à adapter à ces moments particuliers.

Méthodes d'apprentissage à faire évoluer dans ces séances : « apprendre autrement », autres partenaires, autres manières d'intervention, etc.

Le retour des intervenants « béotiens » est assurément riche d'enseignements ; adaptation du prescripteur (réflexion personnelle sur les devoirs donnés).

Construire la stratégie pédagogique en amont, dans la classe (rôle du prescripteur) : une réflexion à construire.

Éviter la confusion et ne pas provoquer de discontinuité.

La dimension collaborative-le travail collectif :

Encourager le travail collaboratif dans les équipes.

Intégrer les devoirs faits dans la réflexion des équipes disciplinaires.

Constituer un groupe de réflexion, d'organisation et de suivi.

Collège Dédé : l'aspect qualitatif est développé, a fait naître des discussions dans les conseils de classes. Une réflexion des enseignants : quel type de travail donne-t-on ?

Collège Schœlcher : les enseignants se sont penchés sur un projet pédagogique devoirs faits (remédiation...).

L'organisation :

Le décalage entre la volonté pédagogique des équipes et l'attribution des moyens ; effet sur la motivation des enseignants.

Ce problème administratif n'est pas nouveau. Attendons-nous les moyens pour enclencher la mesure, ou bien enclenche-t-on la mesure dès à présent ?

Avoir la dotation dès fin juin, pour toucher le plus grand nombre d'élèves en bénéficiant du maximum d'intervenants déjà positionnés, en inscrivant dès lors dans les EDT des élèves : une préparation dès la sortie de juillet.

On inscrit devoirs faits dans les emplois du temps pour ne pas rallonger les journées et imposer la mesure aux élèves non-volontaires et en difficulté.

Ouvert sur les élèves de l'internat dans certains établissements.

Ne pas multiplier les mesures qui se chevauchent ; des redondances. Des dispositifs « poreux ». (AP ?, devoirs faits ?, où se trouvent les limites de chacun ?). Une réflexion est à construire sur l'articulation entre tous les dispositifs pour la prise en charge de la difficulté scolaire.

Transports : des difficultés pour des enfants qui auraient besoin de ce dispositif mais qui doivent prendre le car.

À Juminer : délocaliser la mesure à Apatou, ce qui permet aux élèves de rentrer chez eux.

Enfin :

Les devoirs faits doivent devenir une caisse de résonance et un poste d'observation propices à la réflexion et à l'évolution des pratiques pédagogiques.

V - Conclusion

A - Revenir à l'objet de la mesure

L'académie de Guyane, comme tous les autres territoires, s'est mobilisée pour mettre en œuvre la mesure devoirs faits dès la rentrée des vacances de la Toussaint 2017. Tous les collèges ont donc posé les conditions pour que les élèves puissent le plus rapidement possible bénéficier de cet accompagnement, fondamental pour la plupart d'entre eux au regard des résultats de l'académie dans les savoirs fondamentaux. Deux années plus tard, nous pouvons constater que tous les collèges se sont organisés, selon leur contexte propre, pour offrir les meilleures solutions aux élèves. La première intention a donc été organisationnelle, ce qui paraît tout à fait naturel.

Il apparaît au terme de ce séminaire qu'après la "mise en musique", la dimension pédagogique refait surface et se rappelle au bon souvenir de tous les personnels concernés par la mesure devoirs faits. S'agit-il seulement de surveiller les élèves ? De les aider dans la réalisation de

leur travail ? De leur conseiller une méthode de travail ? Plus largement, quelle importance prennent les relations interpersonnelles parmi les intervenants : prescripteurs, accompagnants ? Le travail collaboratif des enseignants peut-il influencer la réussite des élèves ? Le travail collectif des enseignants d'une même classe peut-il également permettre d'être plus efficace ? Comment le provoquer ?

Et puis, la question du "devoir" demeure. Qu'est-ce qu'un "devoir" ? Est-il universel à l'échelle de la classe ? Peut-on imaginer de la différenciation pédagogique ? Le "devoir" doit-il être le même quel que soit l'élève ? Cela est-il possible, envisageable au regard de la surcharge de travail que cela peut produire pour l'enseignant ? La notion de "devoir" a-t-elle été investie par les équipes disciplinaires ? En mathématiques par exemple, tous les enseignants ont-ils la même idée de ce qu'est le devoir ? Le devoir est-il individuel ? Peut-il être collectif ?

Le "devoir" ne pose-t-il pas également la question de la classe inversée ?

Voilà une kyrielle de questions qui méritent réflexion dans les équipes d'enseignants associées aux intervenants. L'enjeu étant d'établir une stratégie pédagogique collective et collaborative efficace pour les devoirs faits et plus largement pour tout ce qui relève du pédagogique dans les établissements.

L'ensemble de la communauté en est conscient. Un certain nombre d'obstacles se dressent. La surcharge de travail des enseignants, leur disponibilité, les relations interpersonnelles qu'entretiennent les personnels dans l'établissement et donc la dynamique de groupe sont autant de difficultés auxquelles les directions des collèges sont confrontées et qui influencent la motivation des enseignants et les élèves à s'investir dans la mesure devoirs faits.

B - Souligner et encourager les initiatives locales

Ce séminaire fait apparaître clairement la nécessité pour les établissements d'avoir une approche davantage pédagogique de la mesure. Cependant, la mise en œuvre est dépendante des moyens appropriés. Cette tension est mal vécue par les chefs d'établissement et apparaît comme un frein à la mise en œuvre.

Pour autant, les établissements s'engagent de manière convaincue dans la mesure. Cela d'autant que celle-ci peut être adaptée : intégrer à l'emploi du temps, ciblage des élèves concernés, prise en compte du plan de transport, intervention de partenaires, intégration de l'ensemble de la communauté éducative vs groupe de travail dédié au devoirs faits, délocalisation, etc.

En réponse aux retours et interrogations des participants à ce séminaire, l'académie a programmé la mise en place des formations à destination des intervenants afin de s'entendre sur l'esprit des devoirs faits et sa mise en œuvre pratique et différenciée selon les contextes.

Des visites sur sites sont également envisagées.

Au regard de l'intérêt affiché par l'ensemble des participants à ce séminaire, nous ne pouvons être que convaincus de l'engagement manifeste des établissements pour accompagner les élèves vers la réussite à travers cette mesure.

L'équipe de pilotage de ce séminaire remercie Madame la Principale du collège Auxence Contout pour son accueil et les participants pour la qualité des échanges tout au long de cette journée.

VI Annexes

Ordre du jour prévisionnel du séminaire

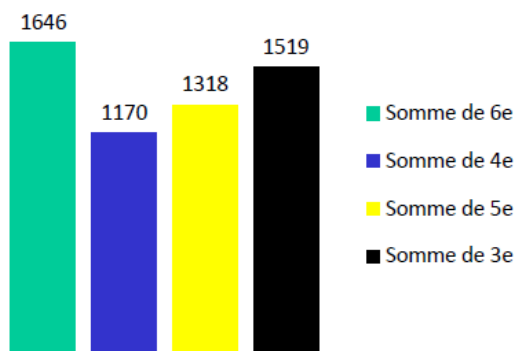
Horaires	Contenus
8h30 – 9h00	Accueil des participants
9h00 – 9h05	Mot d'accueil de <i>Madame Myrtha CATIER</i> , Principale du collège A. CONTOUT
9h05 – 9h15	Ouverture du séminaire par <i>Monsieur Alain AYONG LE KAMA</i> , Recteur de l'Académie de Guyane ou son représentant
9h15 – 10h15	La mesure « devoirs faits » par <i>José-Carlos ROSA</i> , IA-IPR de Portugais
10h15 - 11h00	Témoignages sur la mise en pratique de la mesure (2 collèges et 1 lycée)
11h30 – 11h15	Pause
11h15 – 11h30	Les moyens par <i>Yannick PATIENT</i> , chargé de mission pour l'éducation prioritaire
11h30 – 12h	Présentation par une IEN-A de la mise en œuvre et des perspectives de la mesure éducatives « Devoirs faits » dans le premier degré.
12h – 13h30	Pause méridienne
13h30-15h	<p>« Thématique générale : difficultés, obstacles à la mise en œuvre et pistes de progrès »</p> <p>Trois ateliers de deux groupes chacun (un animateur et un rapporteur par groupe)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atelier 1 : Déclencher de la motivation chez les élèves et les enseignants ; 2. Atelier 2 : Exemple de mises en œuvre : Ce qui se fait en « devoirs faits » ; 3. Atelier 3 : Pistes de progrès, dimensions pédagogiques et dimensions organisationnelles.
15h- 15h30	Synthèse des deux groupes pour chaque atelier
15h30 – 16h15	Restitutions orales et écrites des ateliers
16h30	Clôture du séminaire par <i>Monsieur le Recteur</i> ou son représentant

Données chiffrées

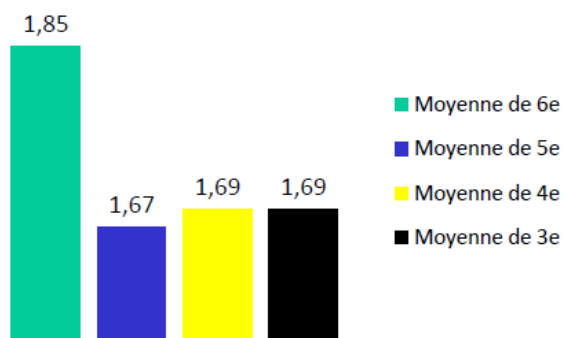
Documents présentés par Yannick Patient, chargé de mission auprès de la DAASEN.



24,3 % de l'effectif académique



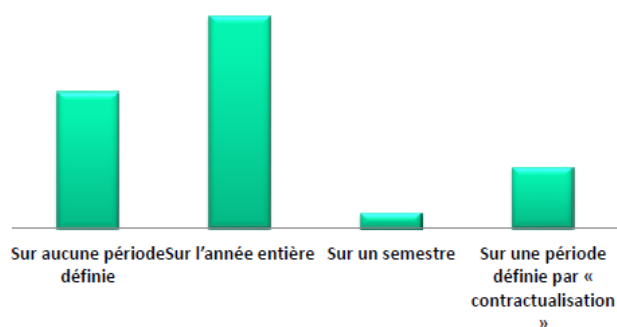
La répartition des bénéficiaires



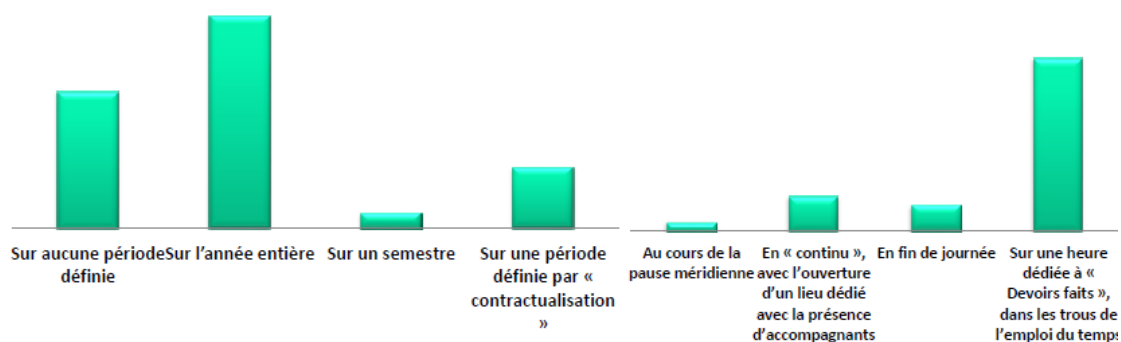
La moyenne horaire hebdomadaire

La mise en œuvre de la mesure "DEVOIRS FAITS" 2018/2019

Sur quelle durée les élèves s'engagent-ils dans l'accompagnement ?

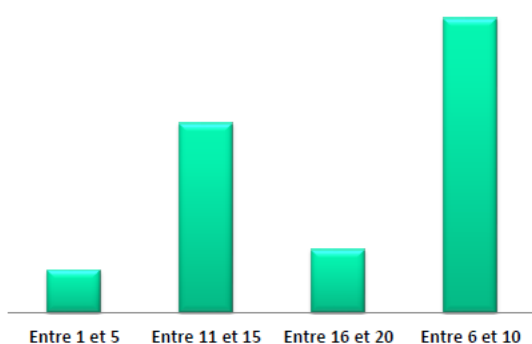


À quel moment le programme « Devoirs faits » est-il principalement réalisé ?

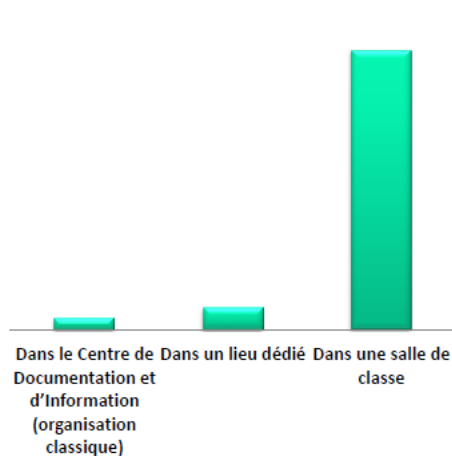


La mise en œuvre de la mesure "DEVOIRS FAITS" 2018/2019

Quelle taille de groupes avez-vous favorisée ?

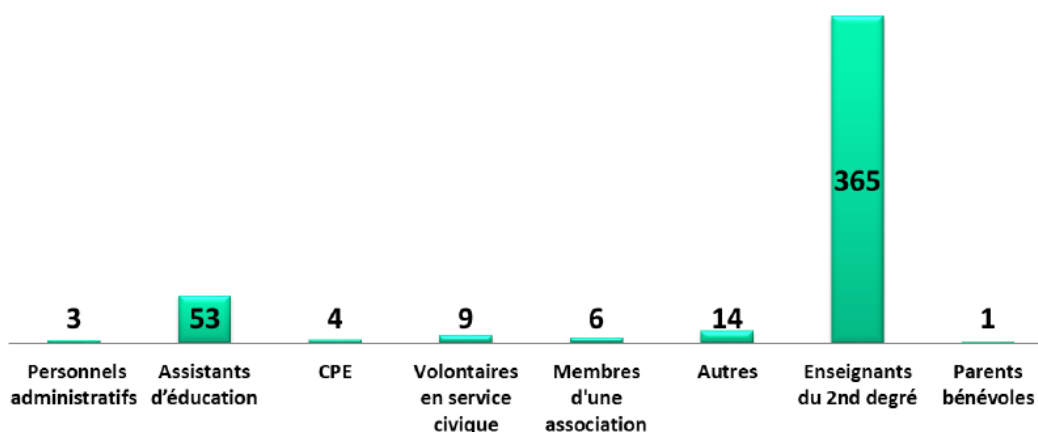


Dans quel lieu le programme « Devoirs faits » est-il principalement réalisé ?



La mise en œuvre de la mesure "DEVOIRS FAITS" 2018/2019

La répartition des intervenants "devoirs faits"



L' utilisation des moyens « DEVOIRS FAITS »

	2018/2019	2017/2018	Evolution
Bénéficiaires	5653	3052	85%
VH hebdomadaire par B.	1,72	1,82	-5%
Intervenants	457	188	143%
Consommation du budget %	80	45	78%

Retour questionnaires établissements et circonscriptions séminaire octobre 2019

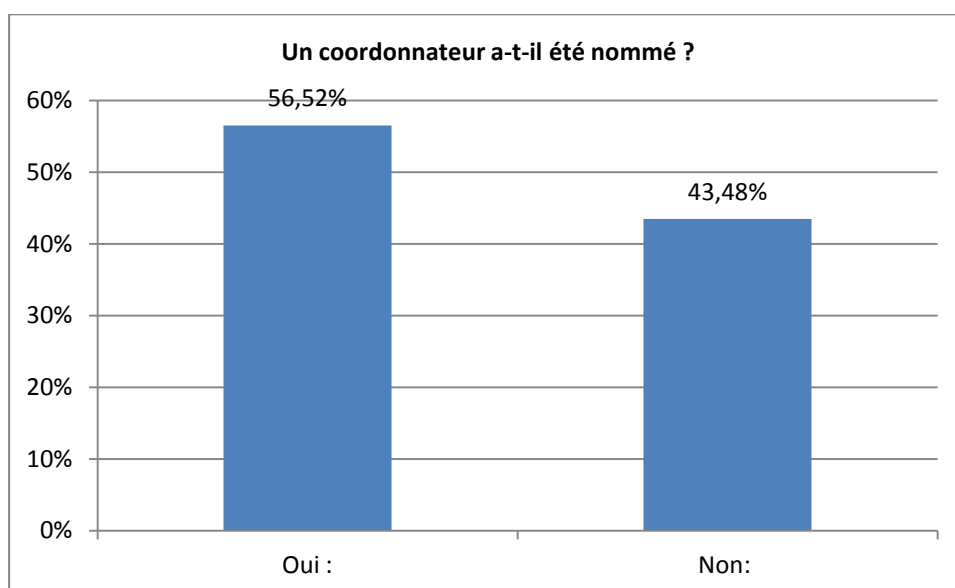
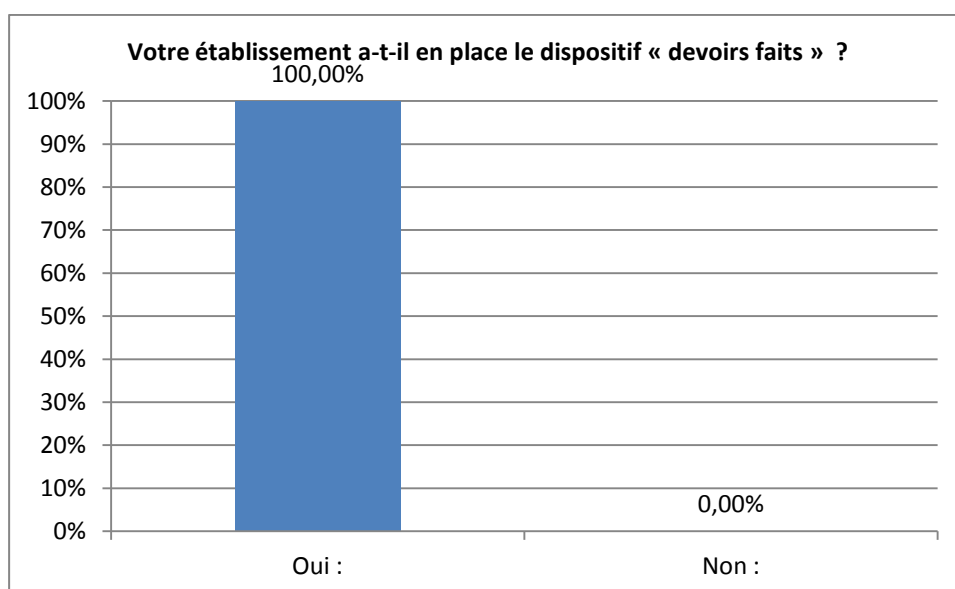
A l'occasion de ce séminaire, un questionnaire a été renseigné par les établissements. Ce questionnaire a été adressé par la suite aux établissements absents de ce séminaire.

23 établissements du second degré ont renseigné le questionnaire.

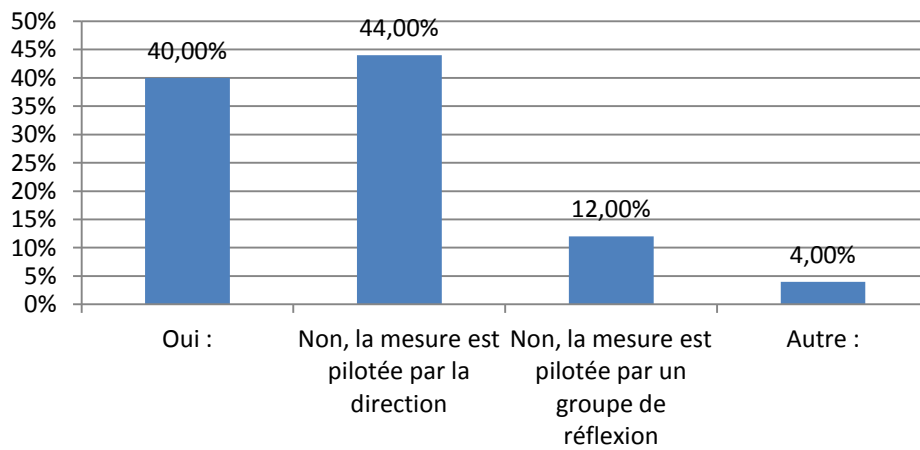
7 circonscriptions l'ont également renseigné.

Toutes les questions n'ont pas fait l'objet d'une réponse.

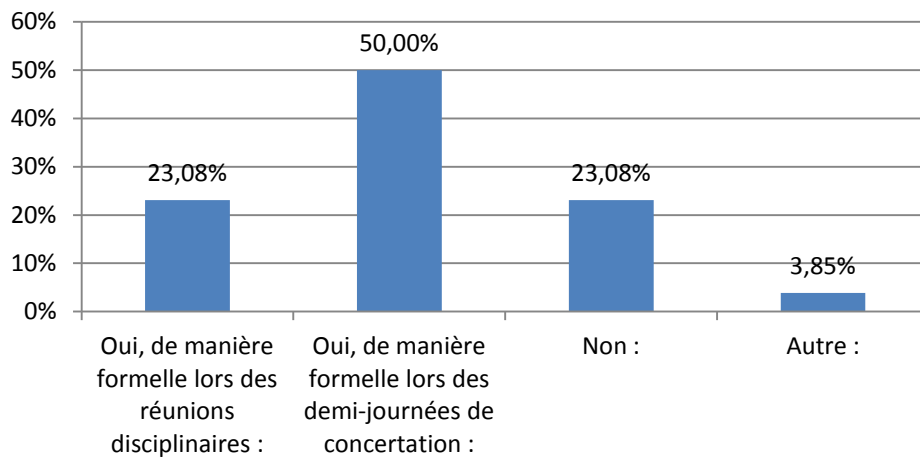
Données second degré (23 établissements dont quatre lycées) :



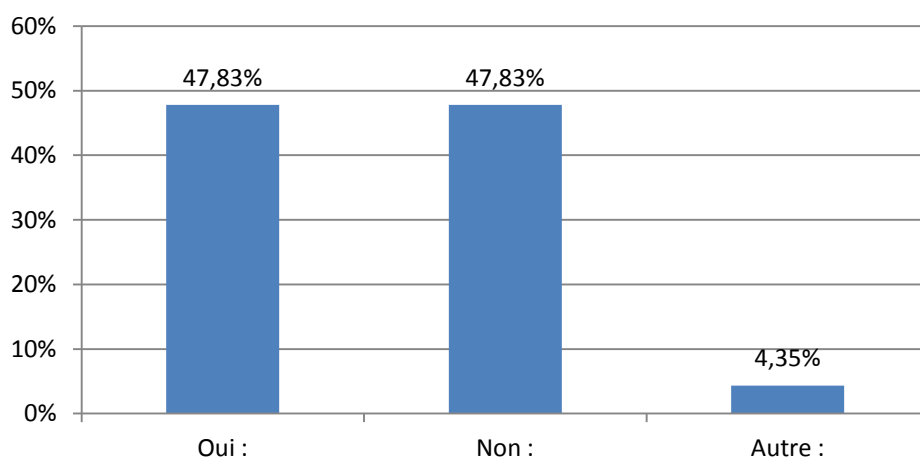
Le conseil pédagogique a-t-il été engagé dans la réflexion relative à la notion de "devoirs" ?



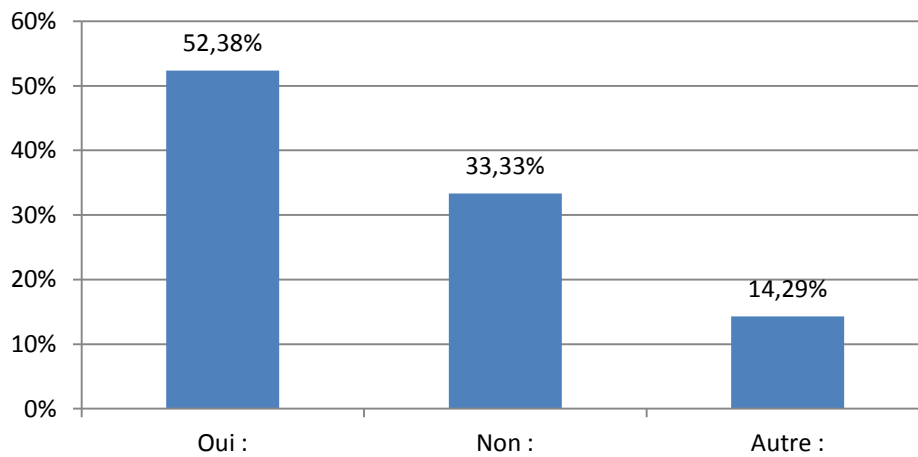
La mise en œuvre a-t-elle impulsé une réflexion sur la notion de "devoirs" de la part des enseignants ?



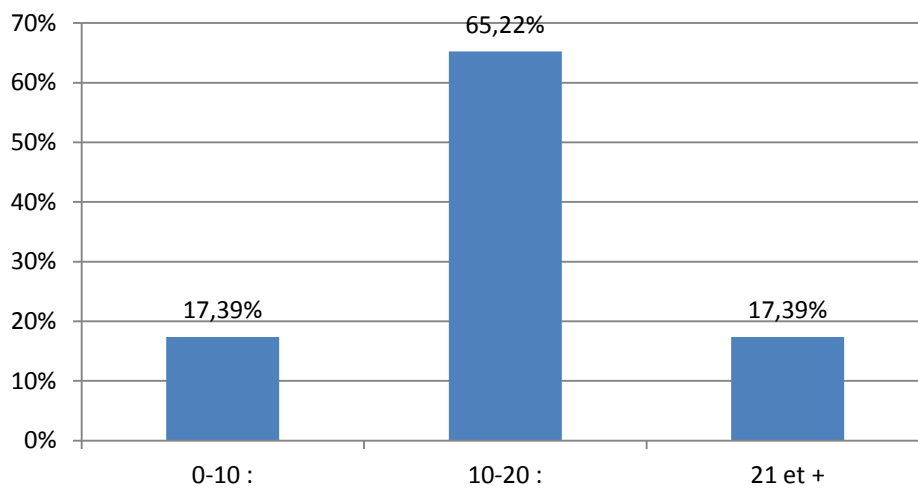
La mesure "devoirs faits" a-t-elle favorisé le travail collaboratif des enseignants de l'établissement ?



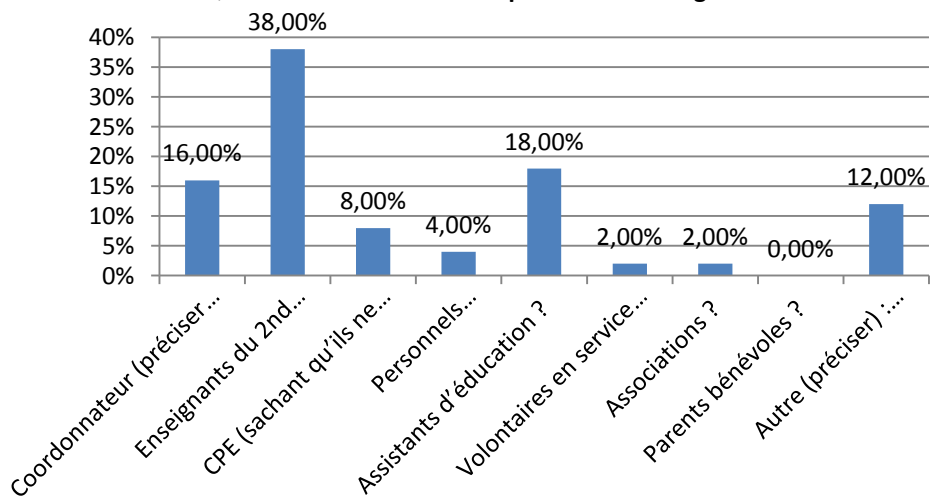
La mesure "devoirs faits" a-t-elle favorisé le travail collaboratif des enseignants d'une même classe ?

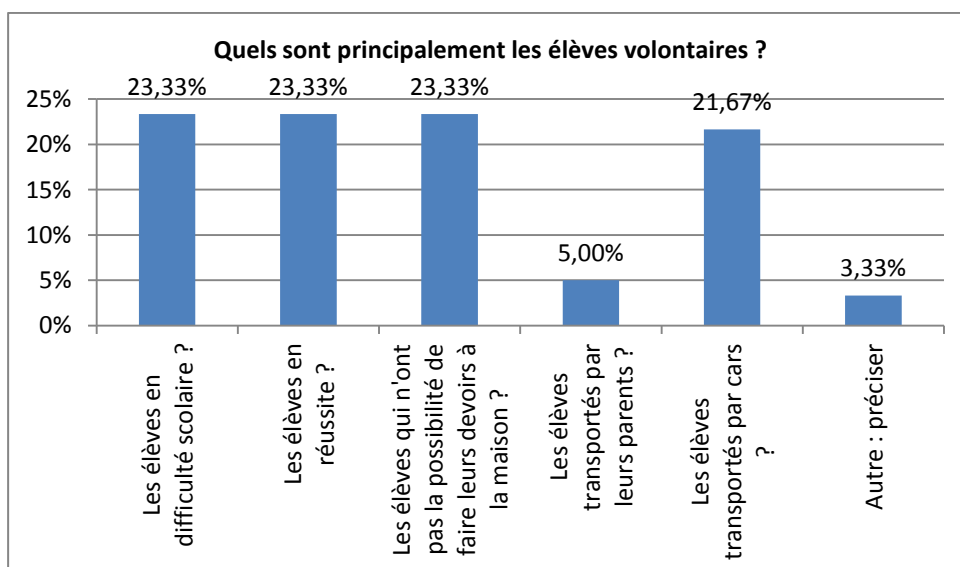
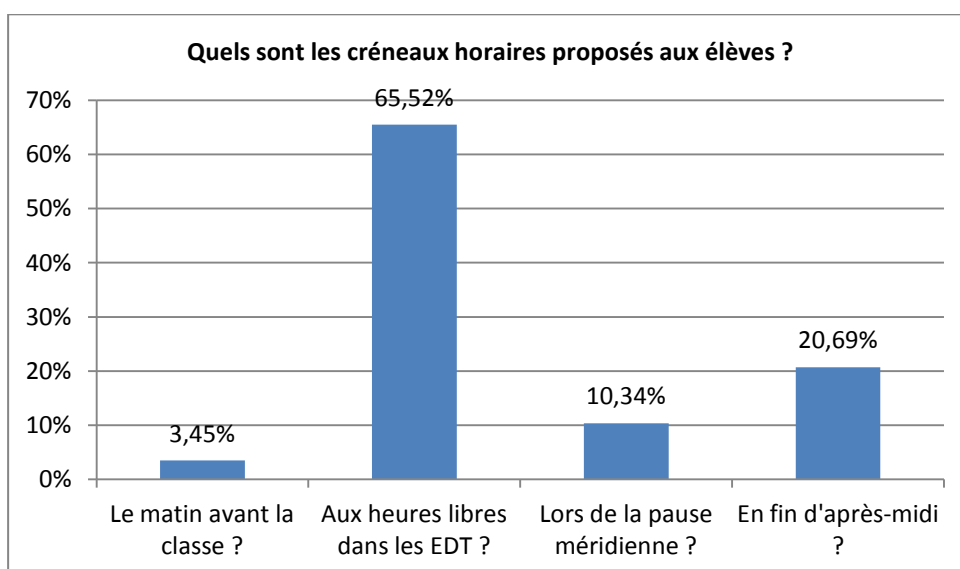
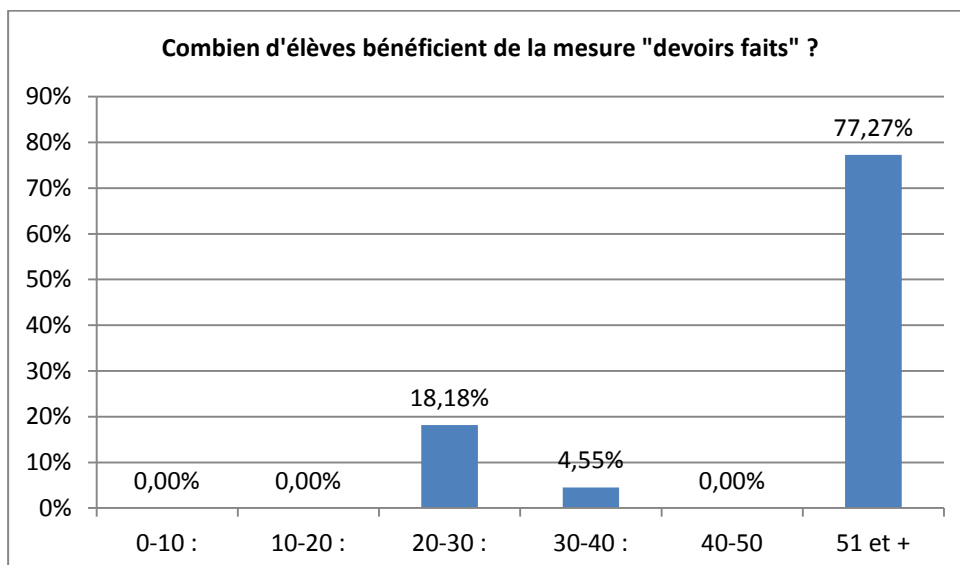


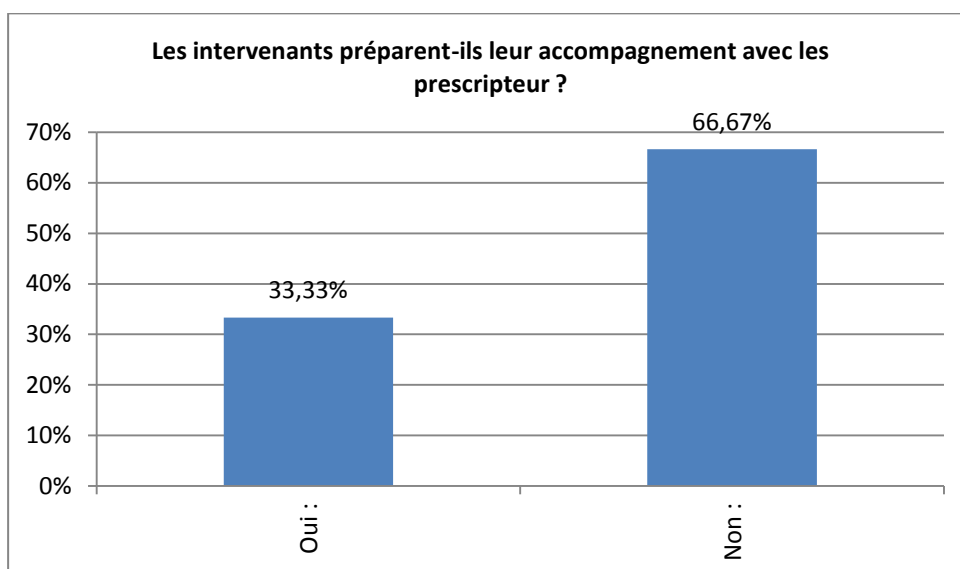
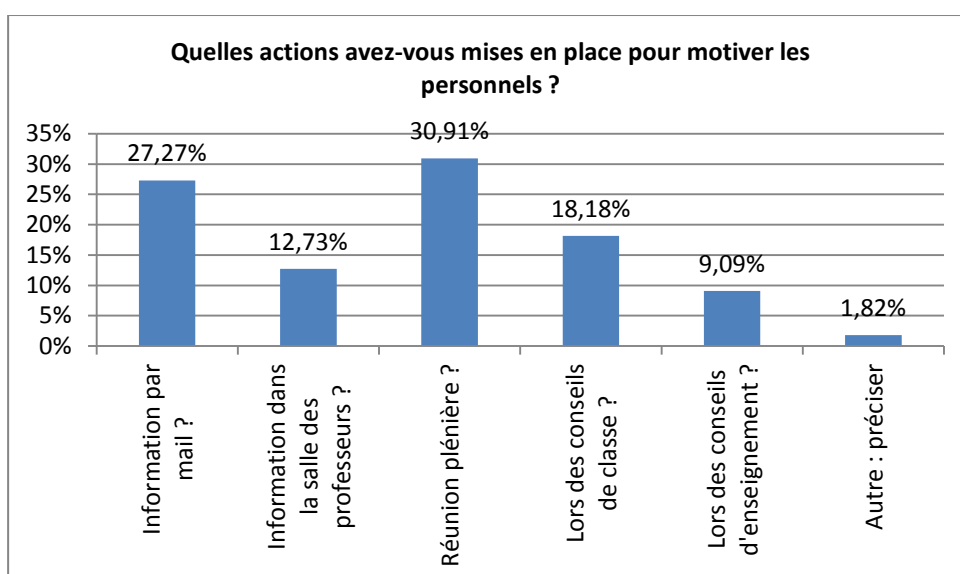
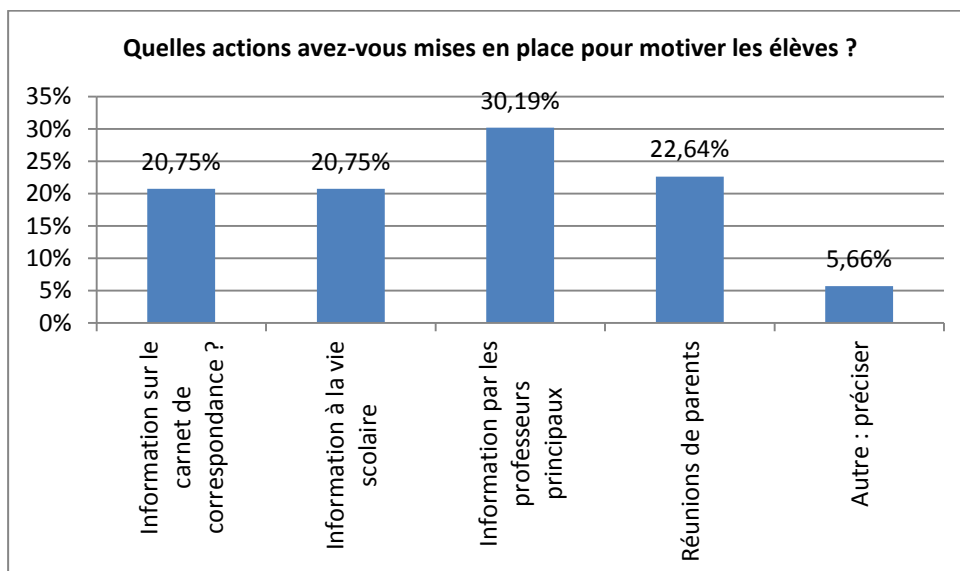
Combien d'intervenants dans les "devoirs faits" ?

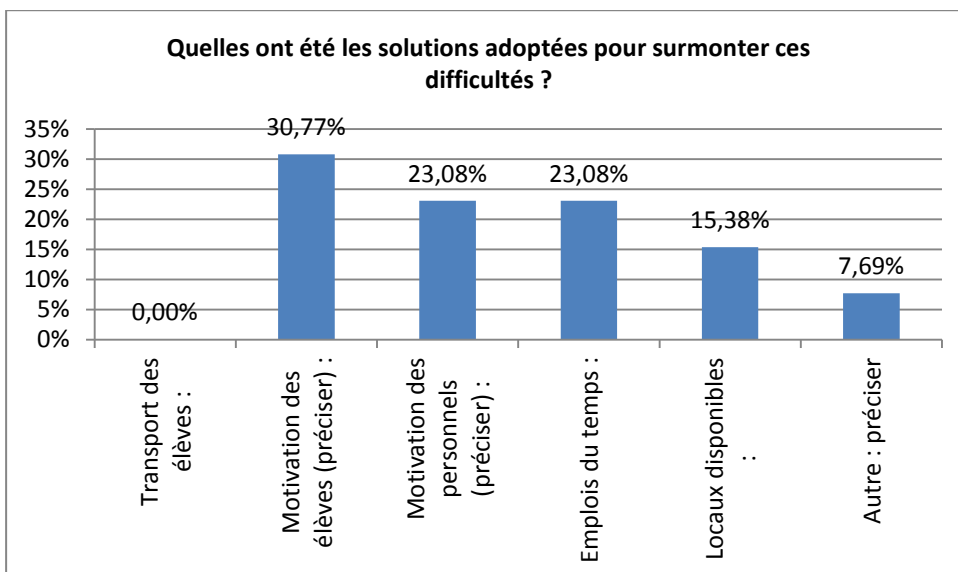
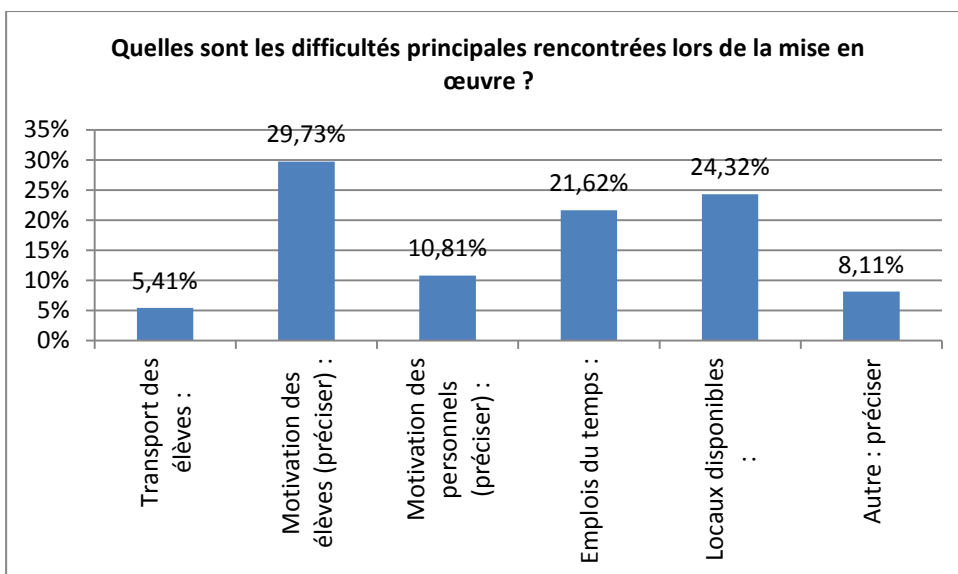
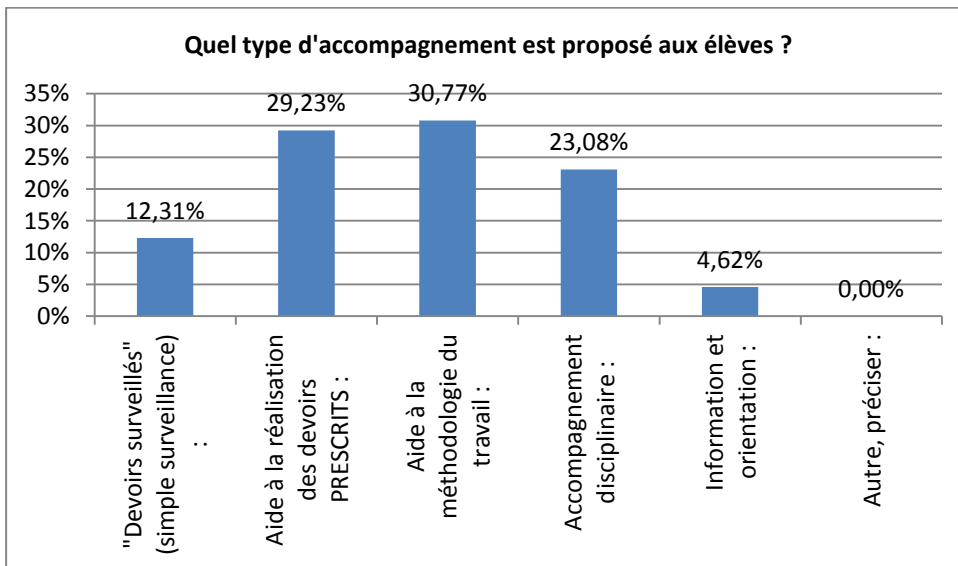


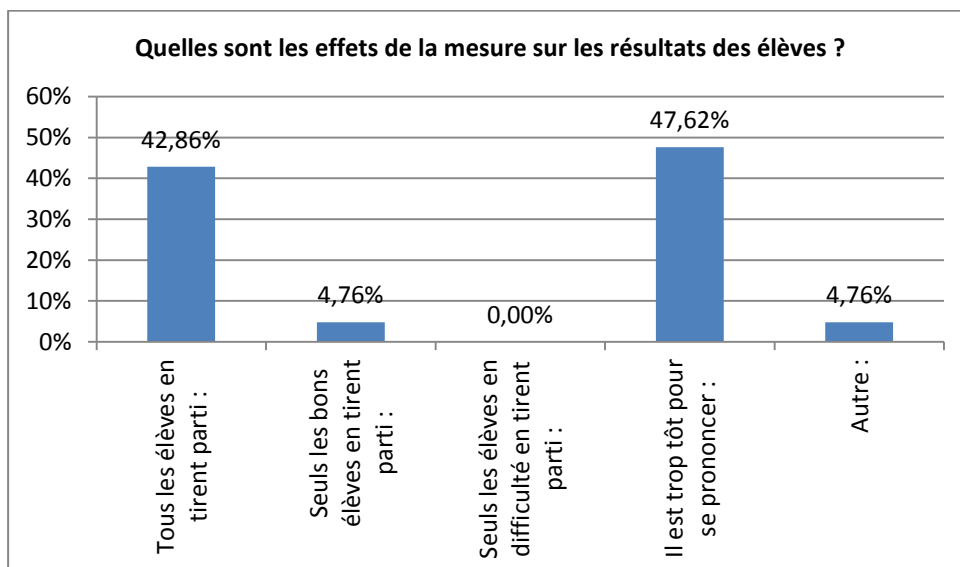
Quels sont les intervenants prévus ou envisagés ?



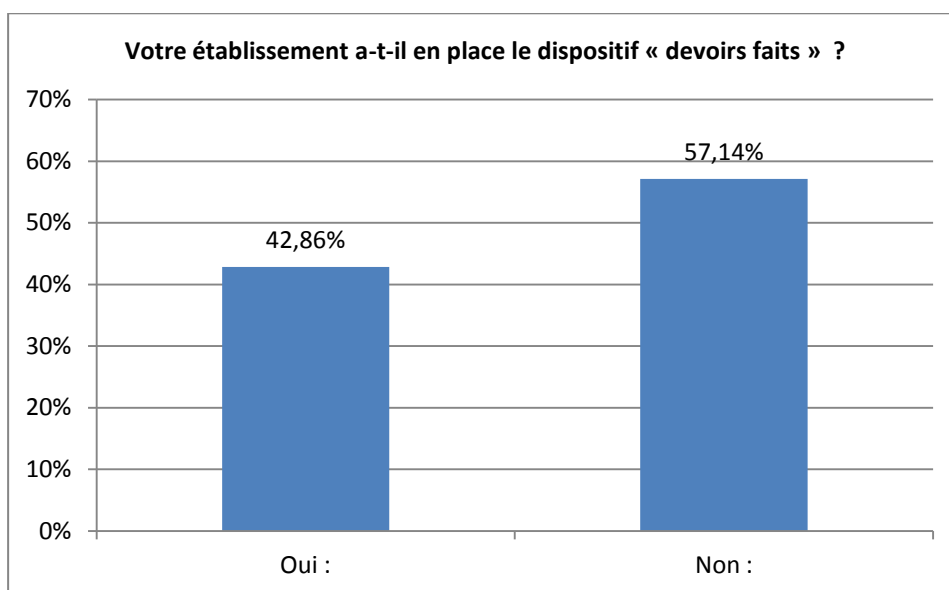


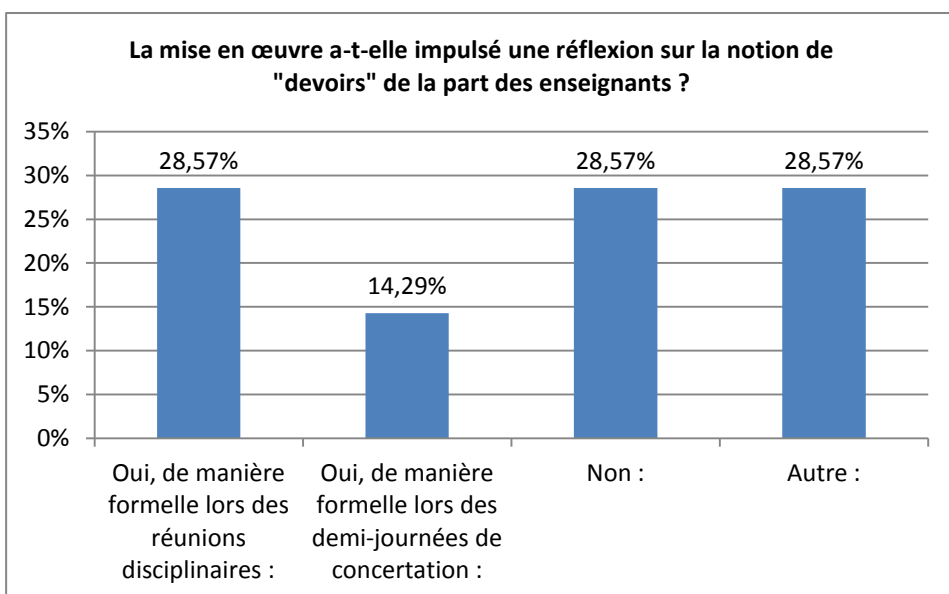
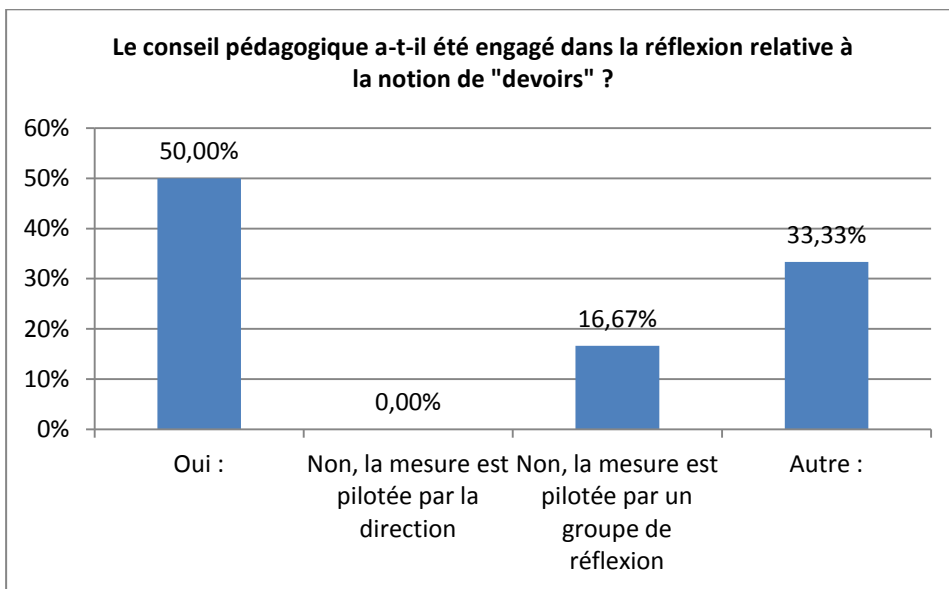
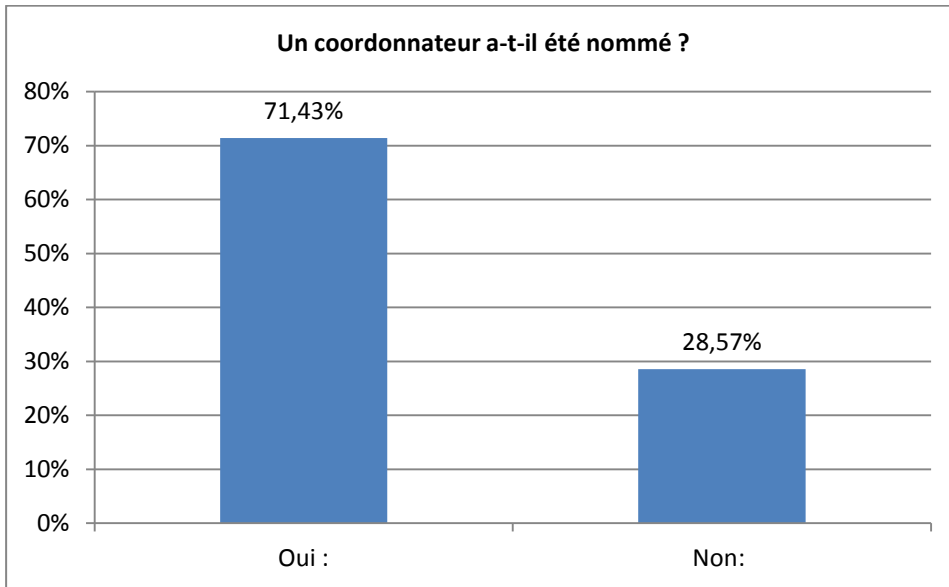


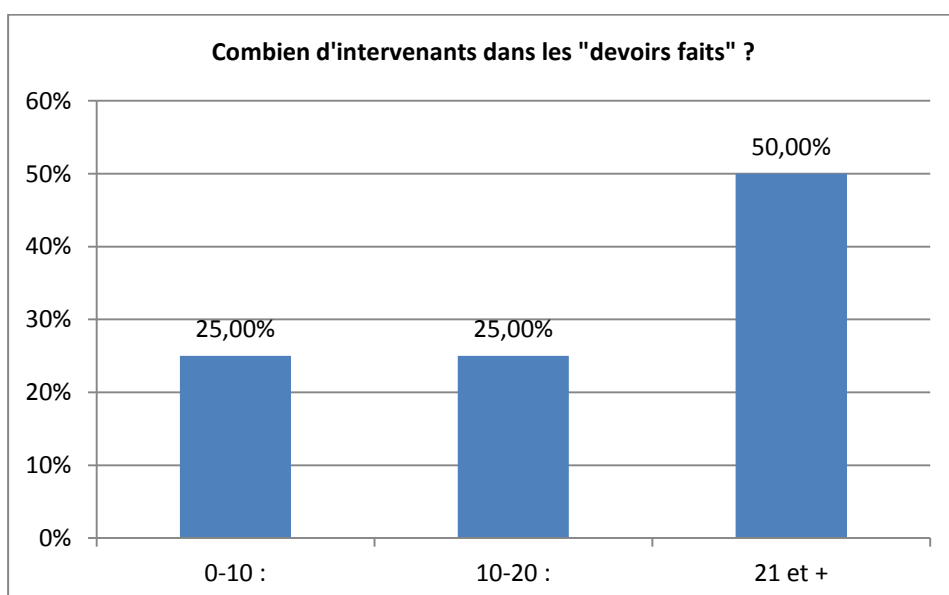
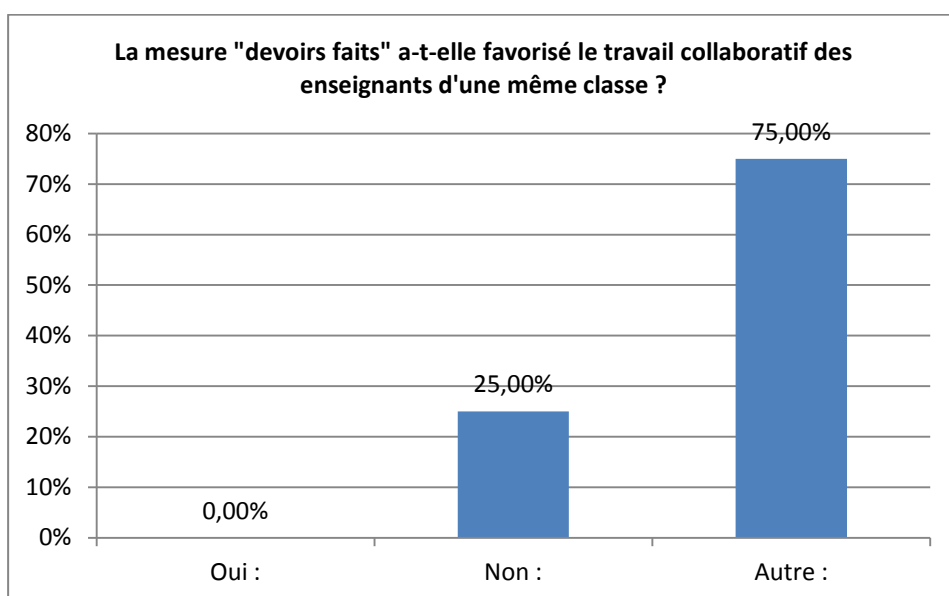
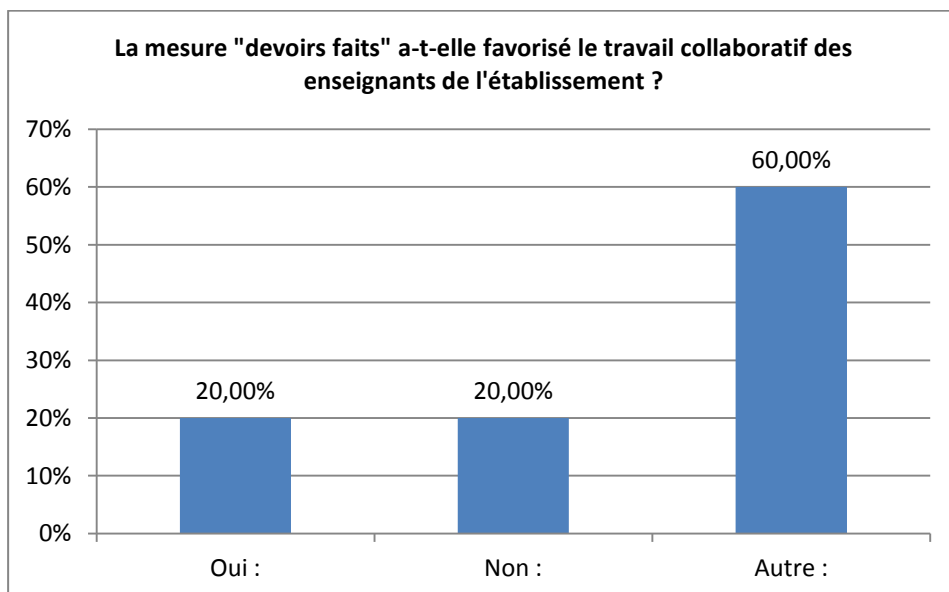


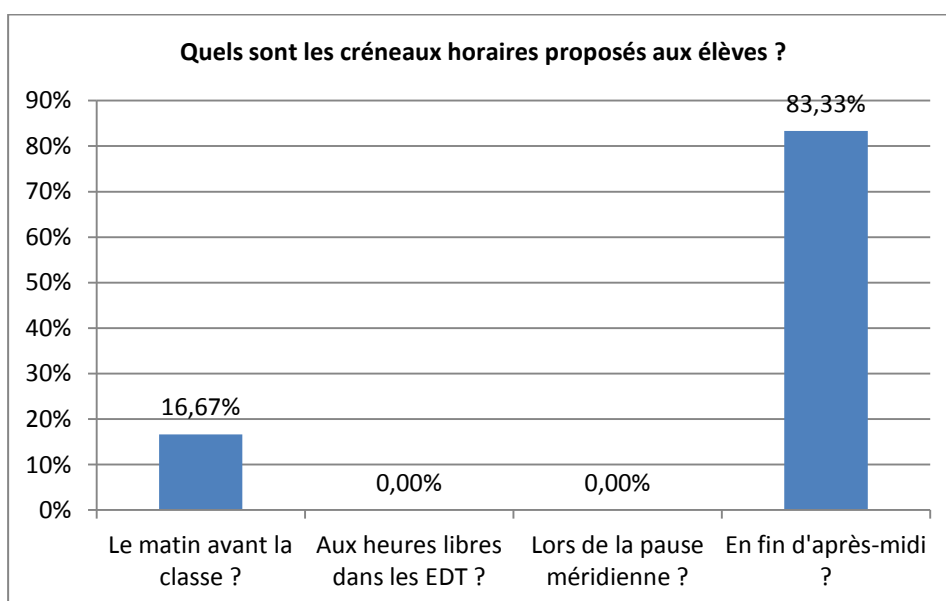
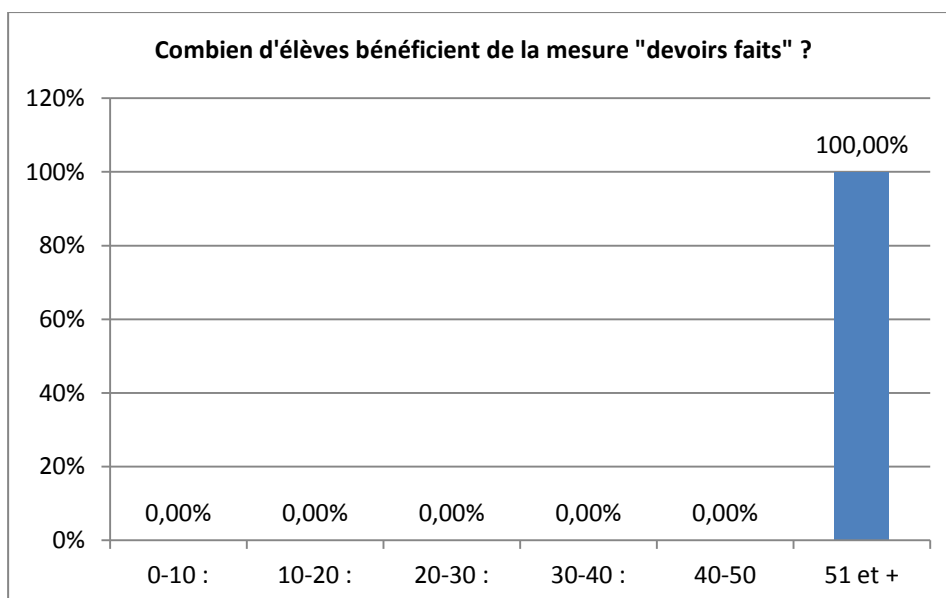
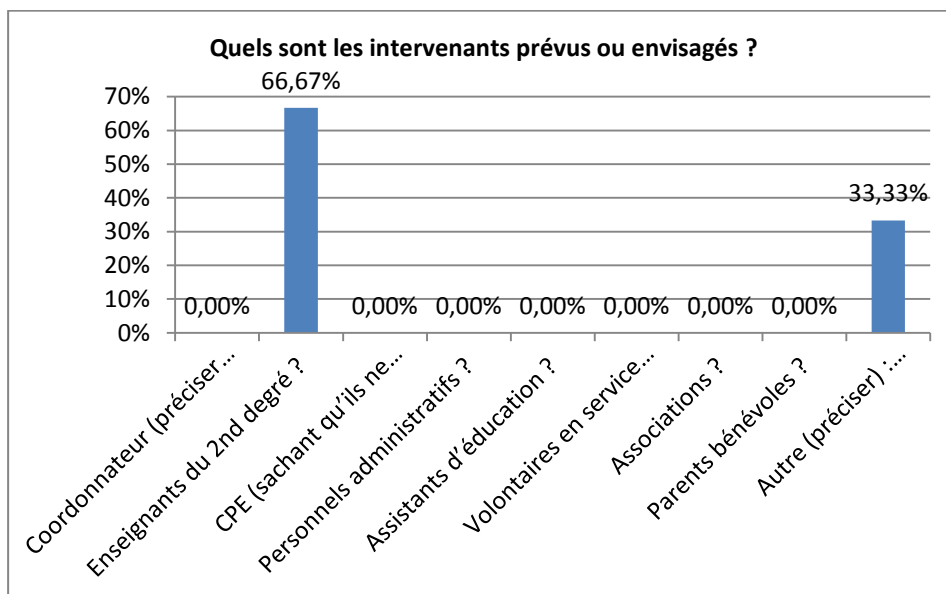


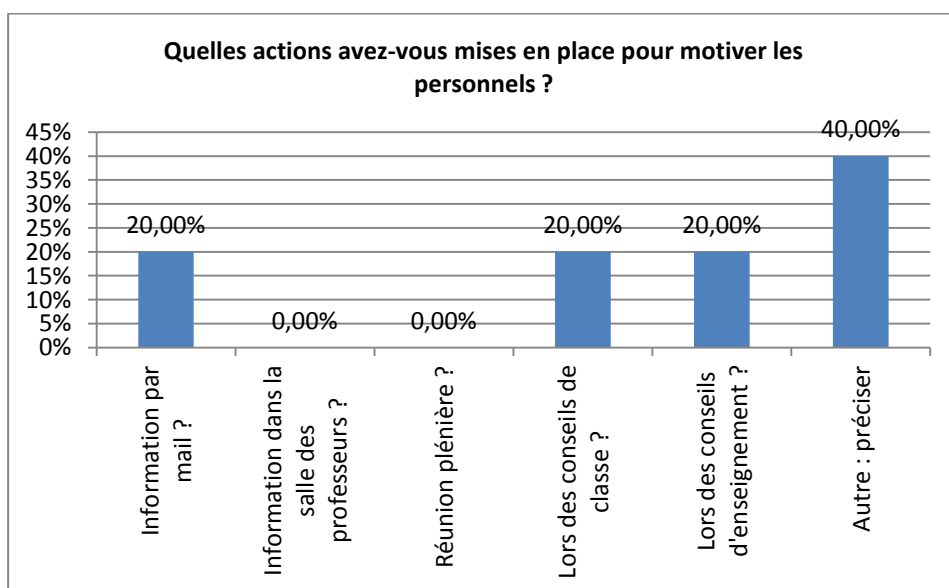
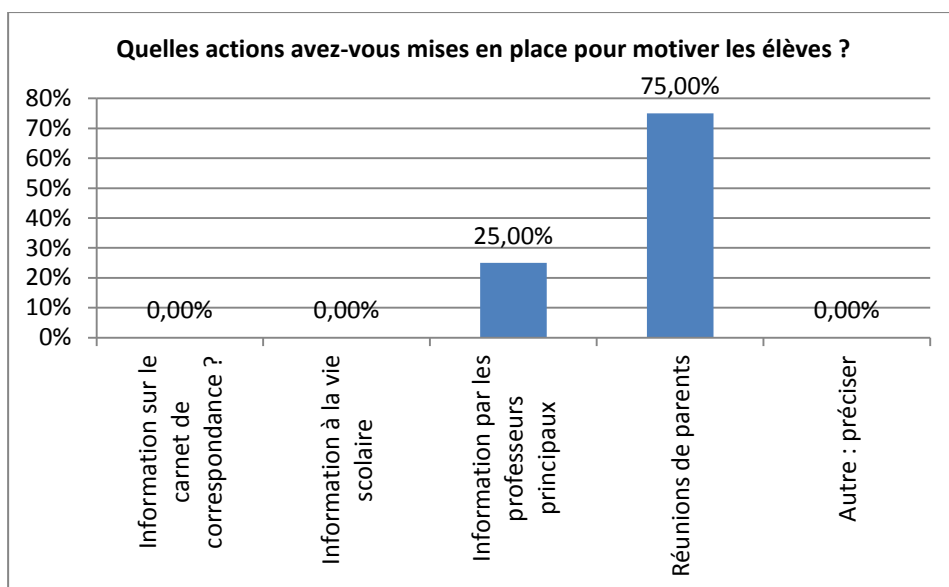
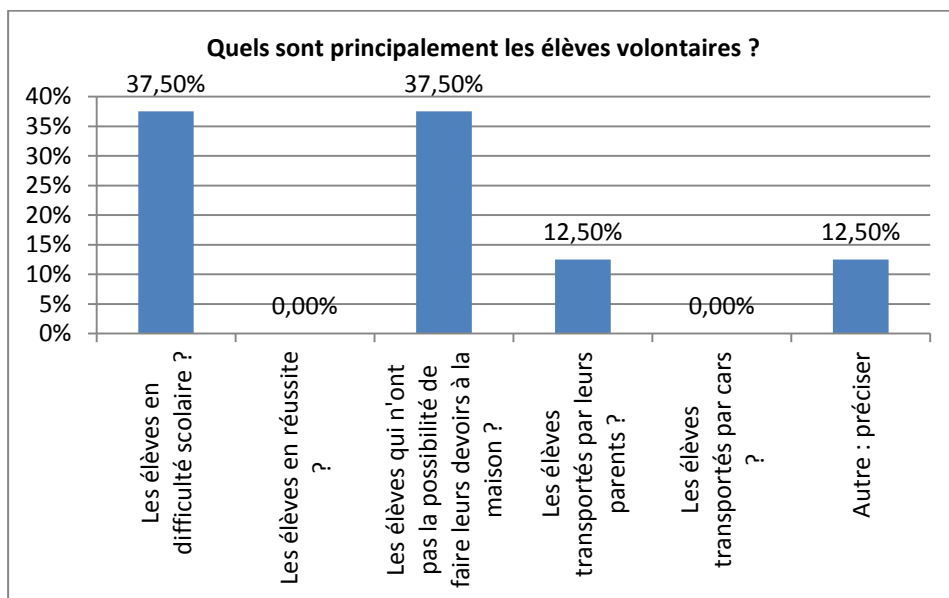
Données premier degré (7 circonscriptions) :

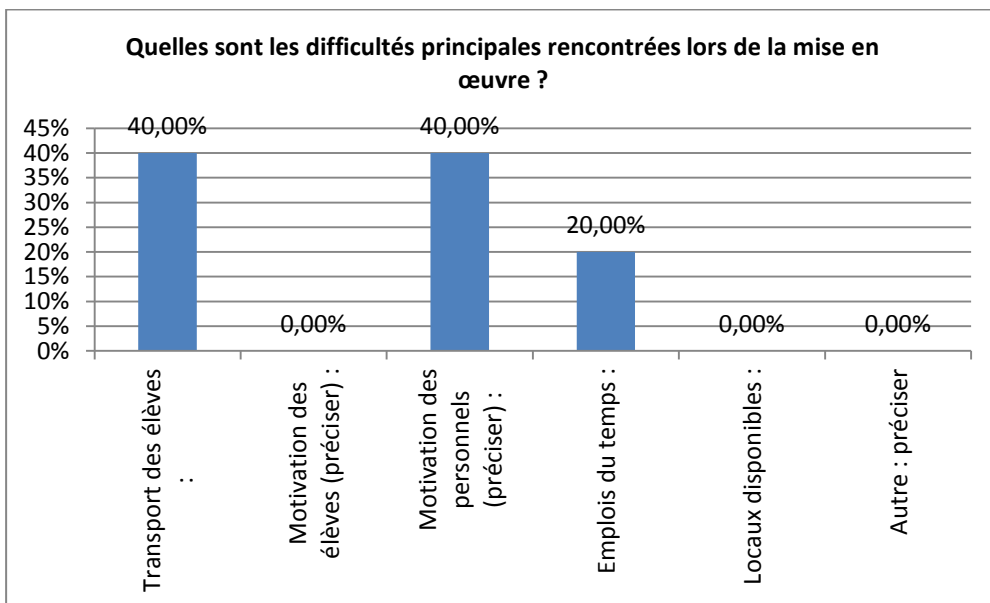
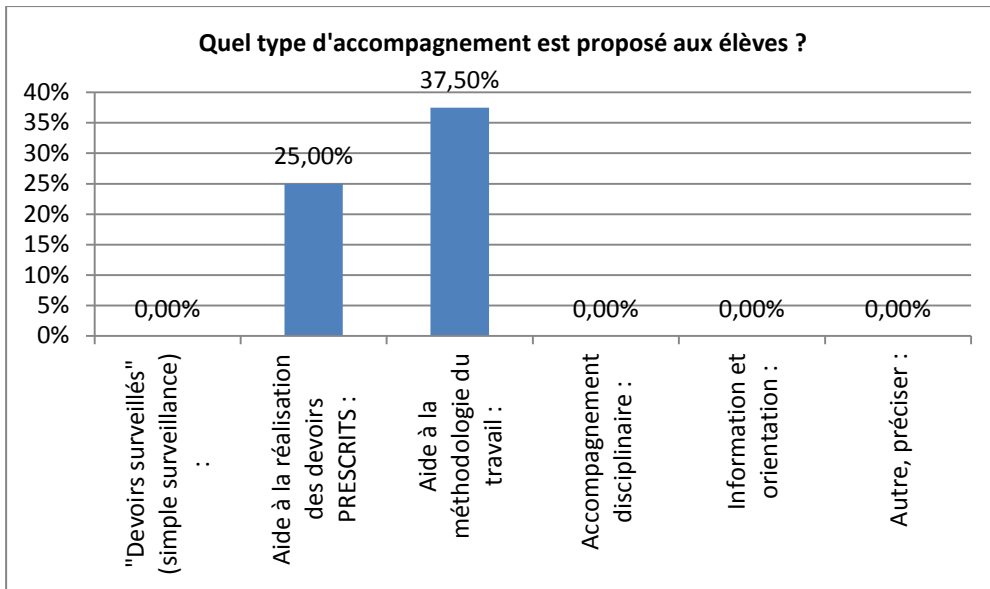
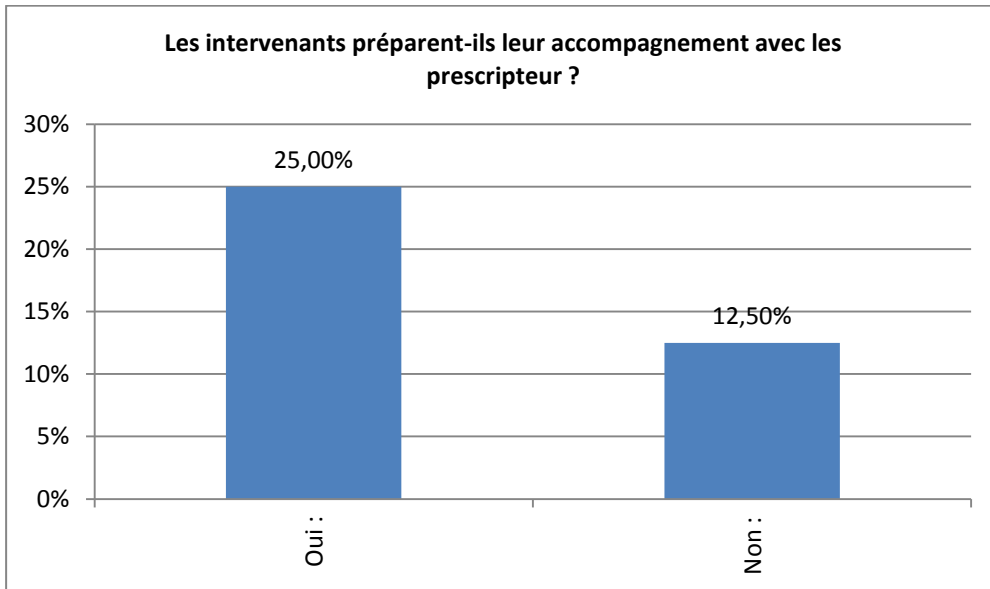


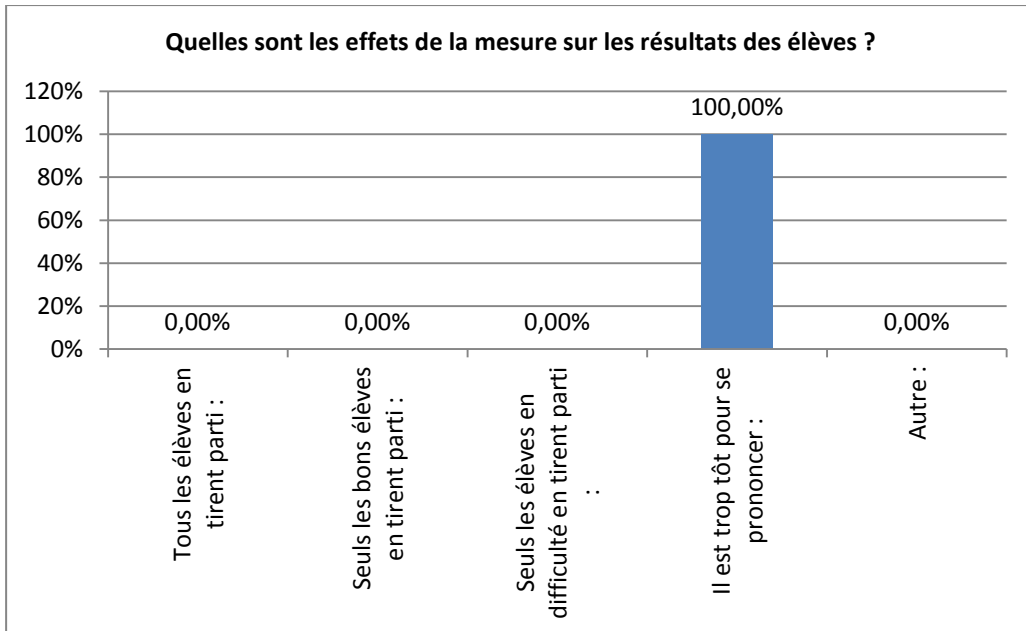
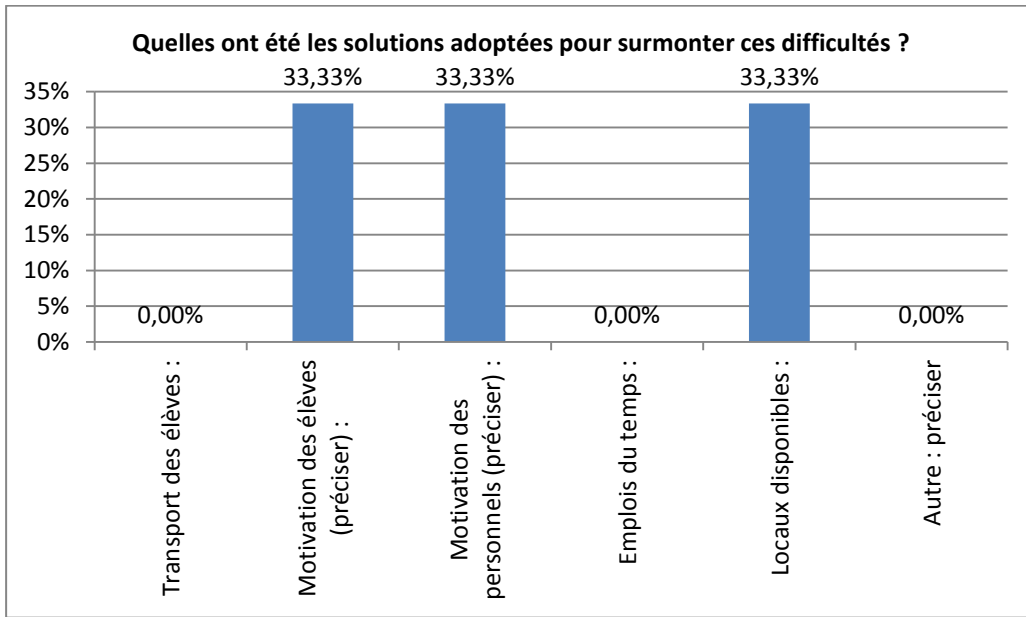




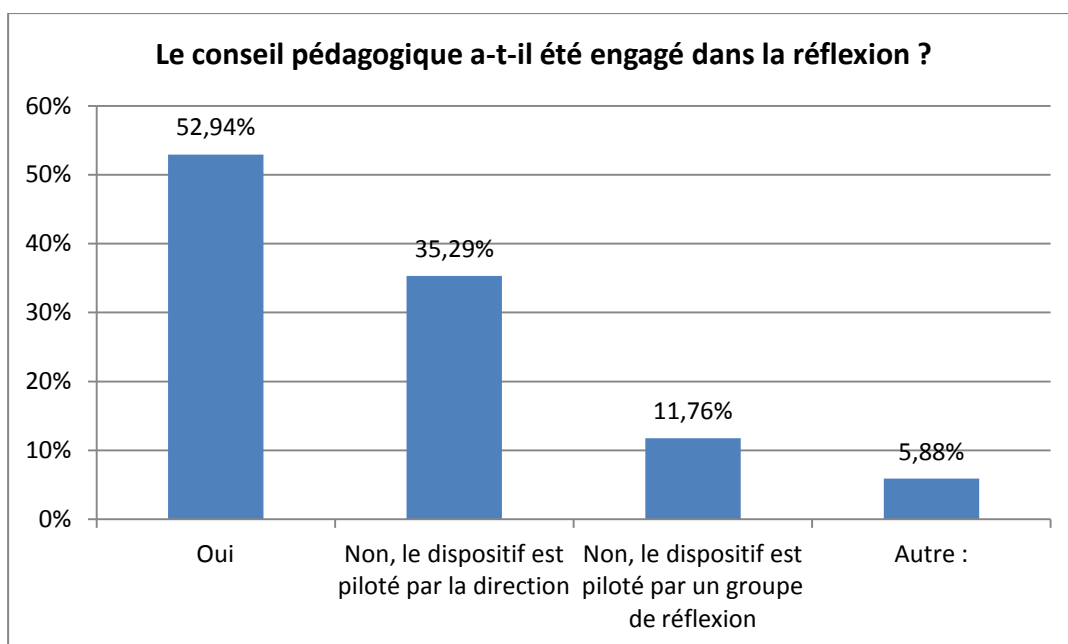
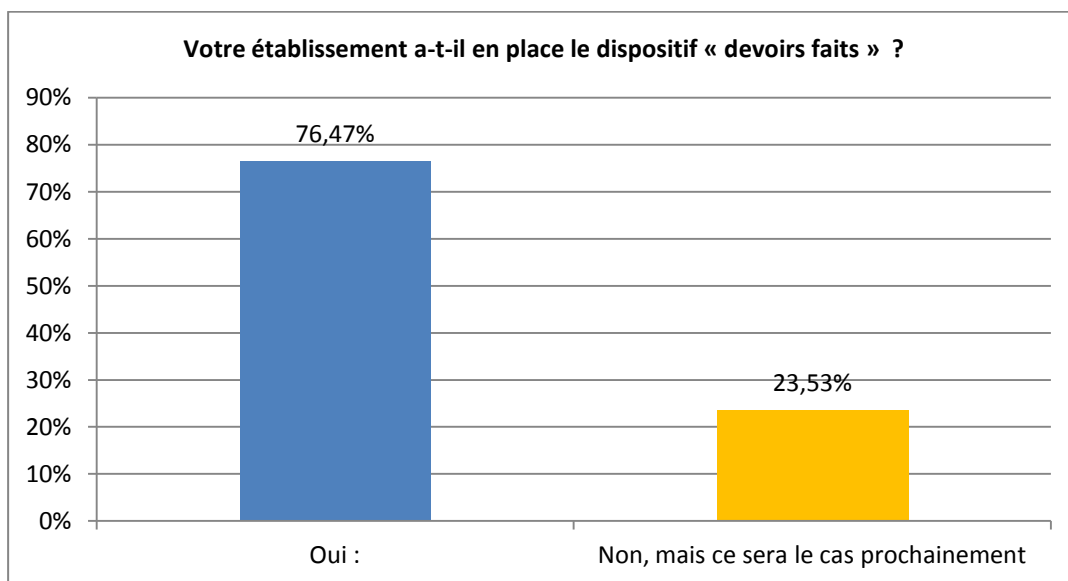


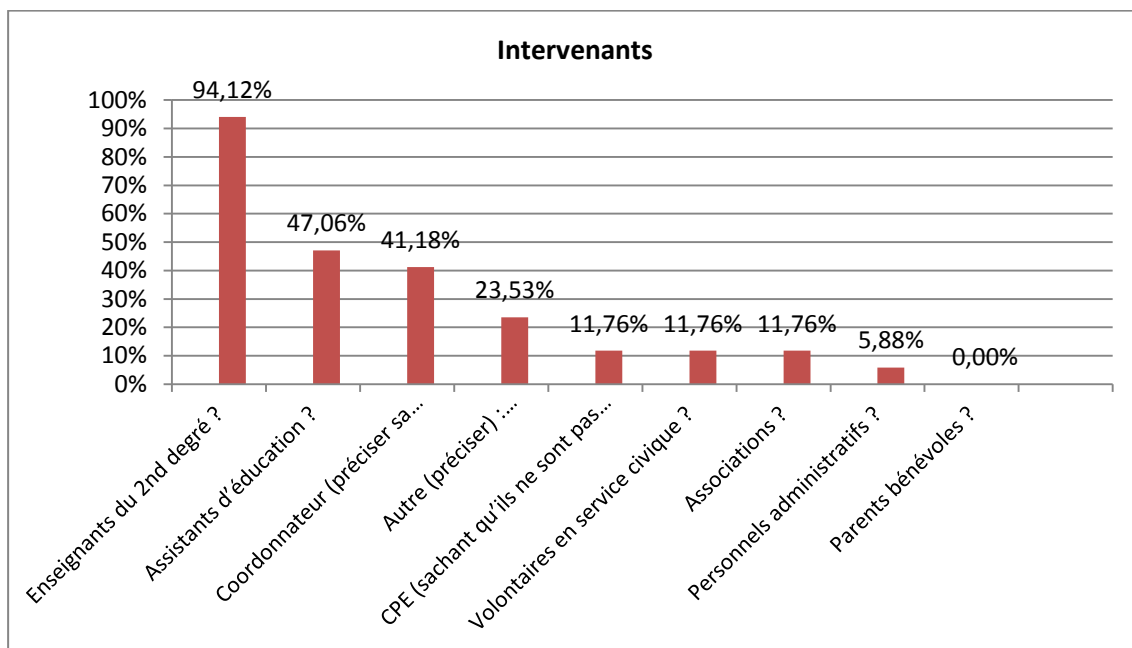
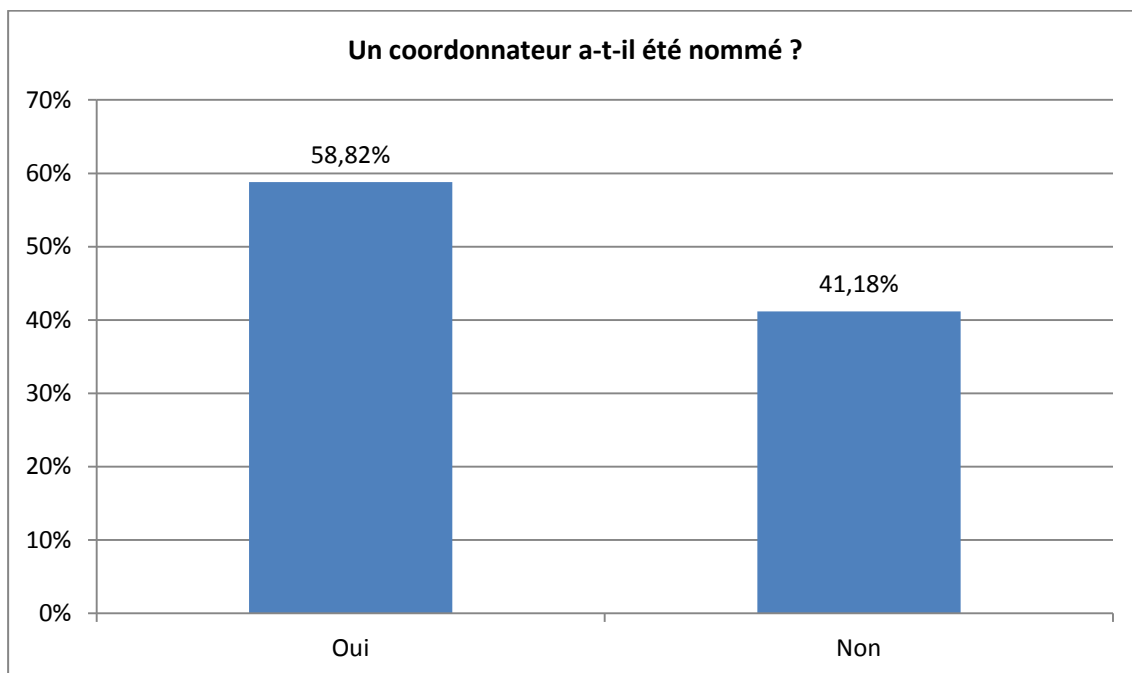


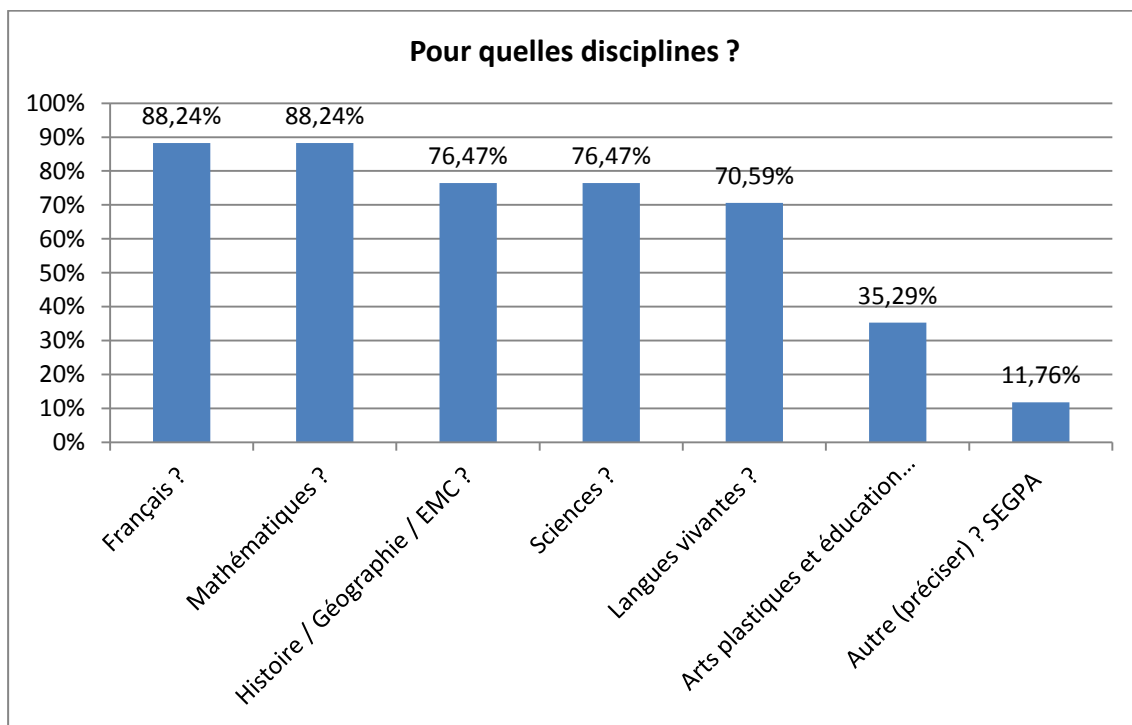




Pour comparaison, retour questionnaires janvier 2018

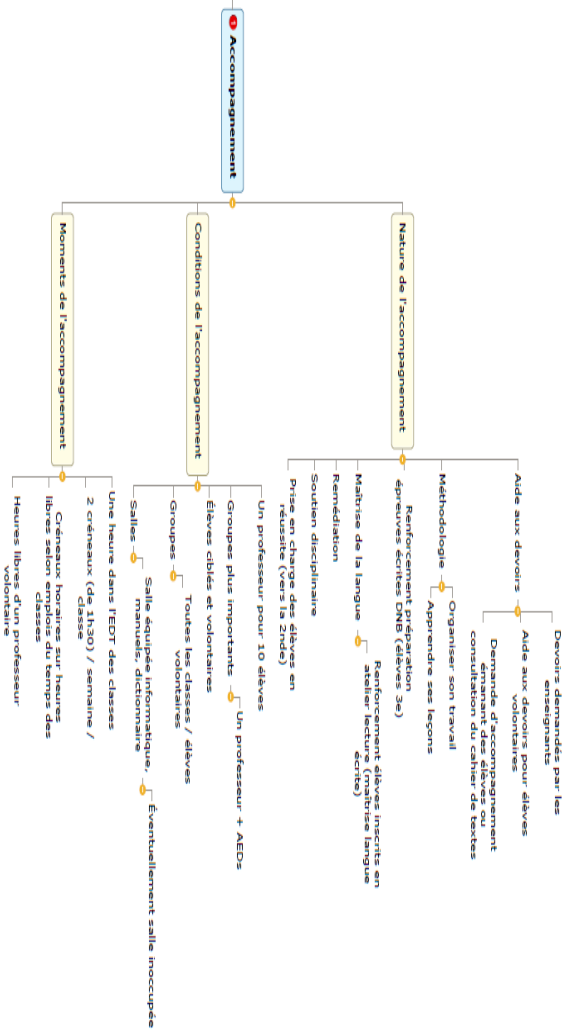
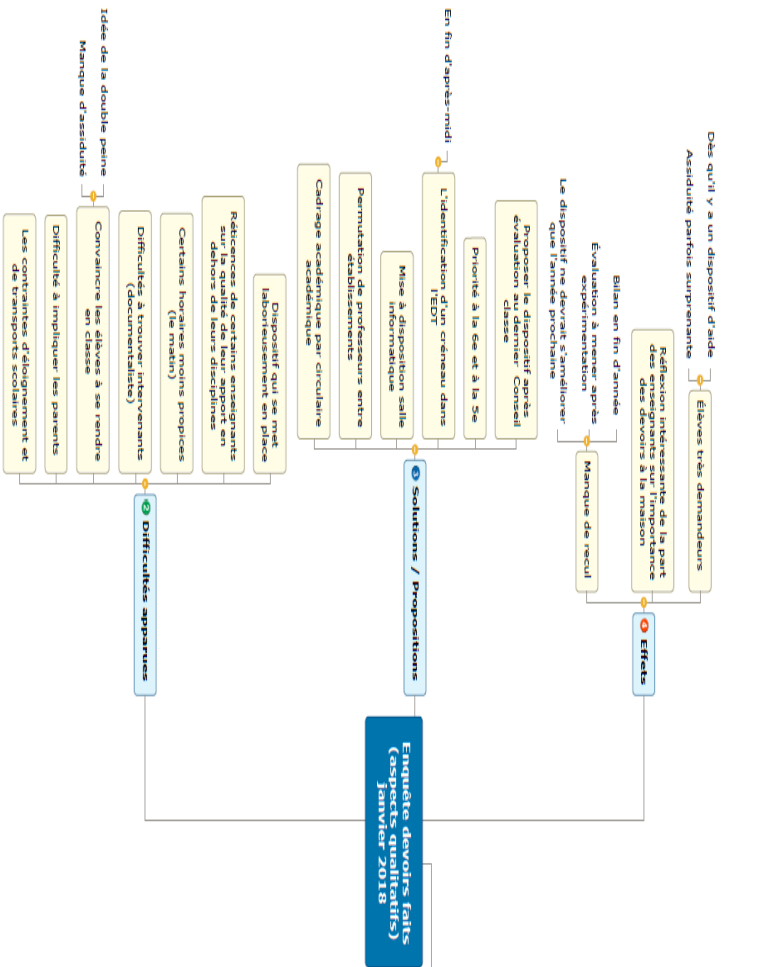






Participants et fonctions

IEN	7
Inspection second degré	6
Coordonnateur devoirs faits	5
Chefs d'établissement	17
Chargé mission DAASEN	1
Total	36



Notes :